

# Programme de travail de la présidence tchèque

## Une Europe sans barrières

1<sup>er</sup> janvier - 30 juin 2009

|  |          |
|--|----------|
| <b>Les priorités de la présidence tchèque .....</b>  | <b>v</b> |
| L'ÉCONOMIE .....   | VI       |
| L'ÉNERGIE.....   | VII      |
| L'EUROPE ET LE MONDE .....   | VIII     |
| <b>Programme de travail.....</b>   | <b>1</b> |
| AFFAIRES GÉNÉRALES .....   | 1        |
| L'organisation institutionnelle de l'UE .....  | 1        |
| L'élargissement de l'UE .....  | 1        |
| La révision du budget de l'UE.....   | 2        |
| La politique de cohésion économique et sociale .....   | 2        |
| AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES .....  | 2        |
| Affaires économiques et financières .....  | 2        |
| L'assainissement et le développement des marchés financiers .....  | 2        |
| Les politiques macro-économiques et structurelles .....  | 3        |
| La coopération internationale.....   | 3        |
| La viabilité et la qualité des finances publiques .....  | 4        |
| La lutte contre l'évasion fiscale et la modernisation des règles fiscales .....  | 4        |
| COMPÉTITIVITÉ.....   | 4        |
| Le processus de Lisbonne.....  | 4        |
| Le marché intérieur .....  | 5        |
| La concurrence économique.....   | 5        |
| Mieux légiférer.....   | 6        |
| La recherche-développement et l'innovation.....  | 6        |
| La politique des petites et moyennes entreprises.....  | 7        |
| Le droit des sociétés.....   | 7        |
| La politique industrielle durable de l'UE .....  | 7        |
| Les statistiques .....   | 8        |
| Les apports économiques de l'élargissement (« 5 ans après »).....  | 8        |
| POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE .....  | 8        |
| La politique énergétique.....  | 8        |
| La sécurité et la sûreté énergétiques .....  | 8        |
| Le marché intérieur de l'électricité et du gaz.....  | 9        |
| L'efficacité énergétique et les sources d'énergie à faible teneur en carbone .....   | 10       |
| TRANSPORTS.....  | 11       |
| L'optimisation du fonctionnement du marché intérieur des transports .....  | 11       |
| L'élimination des obstacles administratifs pour les entreprises de transport .....   | 11       |
| La compétitivité du système de transport de l'UE .....   | 12       |
| Sécurité des transports routiers .....   | 12       |
| TÉLÉCOMMUNICATIONS.....  | 12       |
| La société de l'information.....   | 12       |
| Révision du cadre réglementaire pour les réseaux et services de communication électronique.....  | 13       |
| Révision de la directive sur la téléphonie mobile et du règlement sur la régulation des tarifs des services d'itinérance (roaming).....                      | 13       |
| ENVIRONNEMENT .....  | 13       |
| La protection du climat .....  | 13       |
| La protection de la santé humaine et de l'environnement .....  | 14       |
| La consommation et la production durables .....  | 14       |
| Protection de la biodiversité.....   | 14       |
| EMPLOI ET POLITIQUE SOCIALE .....  | 15       |
| La mobilité des travailleurs sur le marché du travail de l'Union européenne .....  | 15       |
| L'augmentation de l'emploi et de la flexibilité du marché du travail sur la base des principes généraux de la flexicurité .....                              | 15       |
| Le soutien horizontal aux familles dans le cadre des politiques de l'Union européenne.....   | 16       |
| Les services sociaux comme instrument d'insertion sociale active pour les personnes les plus défavorisées et secteur offrant des opportunités d'emploi ..... | 16       |
| ÉDUCATION, JEUNESSE, SPORT.....  | 16       |
| L'actualisation du cadre stratégique de la coopération européenne en matière d'éducation après 2010 .....  | 16       |

|  |    |
|--|----|
| Le partenariat entre le monde de l'éducation et celui des employeurs: l'ouverture des écoles aux nouveaux défis .....      | 17 |
| Le développement de l'enseignement supérieur – qualité et ouverture (processus de Bologne) .....                           | 17 |
| La coopération dans le domaine de la jeunesse .....  | 17 |
| L'autonomie du sport .....   | 17 |
| SANTÉ .....  | 18 |
| L'application des droits des patients dans le cadre des soins de santé transfrontaliers.....                               | 18 |
| La qualité et la sécurité des dons et transplantations d'organes.....  | 18 |
| Les maladies rares .....   | 18 |
| La sécurité des patients et le contrôle des infections nosocomiales, et en particulier la résistance antimicrobienne ..... | 18 |
| La viabilité financière des systèmes de santé .....  | 19 |
| Santé en ligne et télémédecine .....   | 19 |
| Le paquet pharmaceutique .....   | 19 |
| AGRICULTURE ET PÊCHE .....   | 20 |
| L'avenir de la politique agricole commune et du développement rural .....  | 20 |
| La politique de qualité des produits agricoles et alimentaires .....   | 20 |
| La simplification de la politique agricole commune.....  | 20 |
| Le développement rural et la délimitation des zones moins favorisées (LFA) .....   | 20 |
| La politique commune de la pêche (PCP) .....   | 20 |
| Autres textes dans le domaine de l'agriculture .....   | 21 |
| CULTURE ET AUDIOVISUEL .....   | 21 |
| La culture.....  | 21 |
| L'audiovisuel.....   | 22 |
| AFFAIRES INTÉRIEURES.....  | 22 |
| L'utilisation des technologies modernes pour la sécurité et l'utilisation sûre des technologies modernes .....             | 22 |
| La protection internationale des enfants .....   | 22 |
| La lutte contre la drogue .....  | 23 |
| Une politique migratoire complémentaire et flexible .....  | 23 |
| La protection des frontières, la coopération Schengen et la politique des visas .....                                      | 23 |
| La lutte contre le terrorisme et le crime organisé.....  | 24 |
| La coopération policière et douanière .....  | 24 |
| Les relations extérieures .....  | 24 |
| Le nouveau programme pluriannuel dans les domaines de la justice et des affaires intérieures .....                         | 25 |
| JUSTICE .....  | 25 |
| La coopération judiciaire en matière pénale .....  | 25 |
| La coopération judiciaire en matière civile .....  | 26 |
| La justice en ligne .....  | 26 |
| RELATIONS EXTÉRIEURES .....  | 26 |
| Le partenariat oriental .....  | 26 |
| Les relations UE - Russie .....  | 27 |
| Les relations transatlantiques .....   | 28 |
| Le développement des relations avec les pays méditerranéens.....   | 28 |
| Les autres régions .....   | 28 |
| La politique européenne de sécurité et de défense (PESD).....  | 29 |
| La lutte contre la prolifération des armes de destruction massive .....  | 29 |
| Les Droits de l'Homme et la politique de transformation .....  | 30 |
| La coopération au développement et l'aide humanitaire .....  | 30 |
| POLITIQUE COMMERCIALE COMMUNE .....  | 30 |
| La politique commerciale.....  | 30 |
| Le système commercial multilatéral .....   | 30 |
| Les relations commerciales bilatérales.....  | 31 |
| L'élimination des obstacles commerciaux.....   | 31 |

**Plus d'informations sur la présidence tchèque**

Site internet officiel:

[www.eu2009.cz](http://www.eu2009.cz)

Calendrier officiel:

[www.eu2009.cz/calendrier](http://www.eu2009.cz/calendrier)

Programme de travail:

[www.eu2009.cz/programme-fr](http://www.eu2009.cz/programme-fr)

## Les priorités de la présidence tchèque

L'Union européenne se trouve confrontée, en 2009, à un grand nombre de décisions et de défis importants. Du fait de la crise nous devons en effet faire face à la menace d'un ralentissement sensible de la croissance économique, voire à une dépression économique, avec toutes les conséquences sociales, politiques et internationales qui en découlent. Même si, au cours des derniers mois, des mesures d'urgence ont été adoptées aux niveaux international et européen ainsi qu'aux niveaux nationaux, l'Union européenne devra en priorité accorder son attention à la résolution de cette question également en 2009.

L'évolution de la sécurité dans le monde, et en particulier dans les zones de crise, comporte elle aussi un grand nombre d'inconnues. Sous la présidence tchèque vont en outre être désignées la nouvelle direction et les nouvelles priorités de l'allié stratégique de l'Union européenne, les États-Unis. Seront également suivies de près les positions d'un autre partenaire important, la Fédération de Russie. Ces nouvelles circonstances apparaissent en arrière-plan des défis à long terme se posant à l'échelle mondiale et qui modèlent la physionomie du monde interconnecté d'aujourd'hui, qu'il s'agisse de la menace du changement climatique, des nouvelles tendances dans la répartition du pouvoir économique et politique dans le monde ou encore de l'évolution de l'état de la sécurité internationale.

Pour un fonctionnement efficace de l'Union européenne et de ses politiques intérieures et extérieures, une question non moins négligeable est celle de la réforme institutionnelle subordonnée au sort de la ratification du *traité de Lisbonne*.

Dans ce monde très changeant du 21<sup>e</sup> siècle, le pré requis fondamental pour le succès de l'Union européenne se révèle être sa capacité à réagir avec flexibilité aux problèmes actuels et à exploiter pleinement son propre potentiel économique, culturel et humain. C'est consciente de ces atouts, que dès le début de ses préparatifs, la République tchèque a associé sa présidence à la devise symbolique « **Une Europe sans barrières** ». Une Europe sans barrières économiques et culturelles intérieures, sans barrières de valeurs pour les citoyens, les entrepreneurs et les autres acteurs de l'économie. Une Europe ouverte au monde sans pour autant être impuissante face aux attaques et activités illégales. Cette devise acquiert sa pertinence actuelle à la lumière des développements contemporains, des conclusions du sommet du G 20 du mois de novembre aux conclusions du Conseil européen de décembre 2008. Dans le cadre des efforts actuellement déployés pour stabiliser les économies des pays de l'Union européenne, il est avant tout nécessaire d'éviter la création d'une réglementation superflue ainsi qu'un degré élevé de protectionnisme. L'Union européenne ne doit en effet pas renoncer, pour des mesures de stabilisation à court terme, à ses objectifs stratégiques.

La devise « *Une Europe sans barrières* » comporte également une signification politique et historique. L'année 2009 est en effet une année au cours de laquelle de nombreux anniversaires importants vont être célébrés – en particulier le vingtième anniversaire de la chute du Mur de Berlin et du Rideau de fer et les cinq ans du plus grand élargissement qu'ait connu l'Union européenne – rappelant ainsi le projet réussi de réunification de l'Europe.

Seule une UE économiquement forte et cohérente, sans barrières intérieures, et s'appuyant sur ses valeurs et ses racines sera en mesure de résoudre les problèmes mondiaux complexes auxquels elle se trouve confrontée, ainsi que la question de son propre positionnement dans le monde actuel. C'est pourquoi les thèmes clés de la présidence tchèque seront *l'économie, l'énergie et l'Europe dans le monde*.

• • •

## L'économie

Le renouveau de la stabilité et du bon fonctionnement des marchés financiers et de la confiance des acteurs de l'économie a déjà exigé la mise en place de mesures rapides. La concrétisation d'autres évolutions vers un renforcement de la transparence et de la stabilité des marchés financiers constituera une tâche cruciale au cours de la période à venir. La crise financière s'étant déjà transposée dans le domaine de l'économie réelle, un objectif primordial durant la présidence tchèque sera donc d'empêcher son aggravation et de faire renaître la croissance économique des pays de l'Union européenne. Le cadre commun pour la coordination des efforts de l'Union européenne et des États membres est constitué par *le plan européen pour la relance économique* adopté par le Conseil européen de décembre 2008. Les solutions proposées par ce plan doivent être efficaces, ciblées et limitées dans le temps, doivent refléter les conditions spécifiques des États membres et respecter les principes du *pacte de stabilité et de croissance* et les règles de la concurrence économique.

L'Union européenne jouera un rôle important dans les réunions internationales conduites sur la réforme du système financier qui devrait à l'avenir limiter les risques que la crise survenue récemment se reproduise. Dans un dialogue commun avec les autres États, en particulier dans le cadre du sommet du G 20 du mois d'avril à Londres, la présidence tchèque s'efforcera d'apporter une contribution coordonnée de l'UE dans la recherche de solutions au niveau européen ainsi qu'au niveau mondial.

Même dans une situation économique difficile, la présidence tchèque veut mettre l'accent sur le développement du capital humain en apportant son soutien à l'enseignement, à la recherche et au développement, et en levant les contraintes encore présentes sur le marché intérieur. Il s'agit en priorité d'éliminer les barrières qui aujourd'hui encore empêchent de profiter pleinement de toutes les libertés, en particulier de la liberté de circulation des travailleurs et des services, de même que la liberté, extrêmement prometteuse, de circulation des connaissances. La compétitivité et le développement économique de l'Union européenne sont en outre freinés par toute une série de barrières réglementaires et administratives intérieures, dont l'opportunité commence à s'avérer discutable. Il convient de même de veiller à l'élimination des barrières dans le domaine des réseaux transeuropéens de transport, la mise en œuvre du programme Galileo devant elle aussi être grandement bénéfique pour l'Union européenne.

L'Union européenne doit en même temps s'employer au démantèlement des barrières extérieures. Elle ne doit pas se résigner à la suspension du processus de libéralisation du commerce mondial, à la persistance d'obstacles à l'accès aux autres marchés, ni à la concurrence déloyale ou à la protection insuffisante de la propriété intellectuelle et industrielle. La nouvelle situation économique mondiale peut rendre les approches protectionnistes séduisantes. C'est pourquoi la présidence tchèque essaiera de faire en sorte

que l'UE ne dévie pas de la voie de l'ouverture qui, par le passé, l'a menée à la prospérité économique et sociale.

## L'énergie

L'un des thèmes cruciaux de l'Union européenne sera, y compris sous la présidence tchèque, celui des questions liées à la politique énergétique et la participation active aux négociations internationales sur la protection du climat après 2012. Ce thème brûlant de l'actualité est considérablement lié à l'économie ainsi que, à l'échelle mondiale, à la politique et à la sécurité. L'objectif de la présidence sera, conformément aux engagements pris à l'occasion du Conseil européen de mars 2007 et figurant dans *le paquet énergie - climat*, de préparer la voie à suivre pour atteindre, fin 2009 à Copenhague, un large consensus international sur la manière de faire face au changement climatique au niveau mondial. Il convient de souligner que chaque solution proposée pour résoudre le problème climatique non seulement impliquera certains coûts économiques et politiques, mais aussi apportera des opportunités.

La sécurité énergétique est une condition essentielle au bon fonctionnement des économies des pays de l'Union européenne. Étant donnée la dépendance croissante de l'UE en matière d'importations de ressources énergétiques en provenance du reste du monde, cette question revêt une urgence particulière. L'objectif de l'UE dans ce domaine est par conséquent de parvenir à une plus grande diversification géographique des fournisseurs, à la constitution d'une palette plus variée des sources utilisées, à l'augmentation de l'utilisation des ressources renouvelables et à la création d'un marché de l'énergie réellement unique au sein de l'UE rendant possible la solidarité dans les situations de crise. D'une manière générale, il convient de viser la baisse des besoins énergétiques de l'économie de même que la réduction des impacts du secteur énergétique sur l'environnement, au niveau européen et au niveau mondial.

Sur la base des analyses et des propositions soumises par la Commission, et en particulier de son *Analyse stratégique de la politique énergétique*, la présidence tchèque suivra, dans le cadre de l'élaboration de solutions, plusieurs lignes déjà définies au cours de la présidence française. Parmi ces lignes figurent les économies d'énergie, les substitutions justifiées de combustibles importés et fossiles, ou encore le soutien des investissements réalisés pour le développement de nouvelles technologies efficaces. Une autre ligne consiste à achever la mise en place du marché intérieur unique de l'électricité et du gaz et de ses pré requis techniques et organisationnels. Il s'agit essentiellement d'achever la construction des segments manquants dans l'infrastructure actuelle de transmission et de transport à l'intérieur de l'UE et de coordonner les opérateurs des réseaux de transport. Une autre ligne importante est celle de la stabilisation des relations avec les principaux fournisseurs étrangers actuels de ressources énergétiques, et en particulier la nécessité de préciser le rôle de la Russie et l'établissement de relations stables avec de nouveaux fournisseurs. Il convient enfin d'accorder une importance particulière aux fournisseurs de la région de la mer Caspienne et à la construction des voies de transport adéquates.

## L'Europe et le monde

L'UE, grâce à son poids dans l'économie mondiale, à son degré élevé d'intégration au système multilatéral, aux efforts qu'elle déploie en vue de la stabilisation des zones de conflits internationaux, mais aussi grâce à l'ampleur de l'aide humanitaire et de l'aide au développement qu'elle fournit sur le plan international, est un acteur important à l'échelle mondiale. Elle trouve la ressource essentielle de son rôle stabilisateur non seulement dans sa prospérité et sa puissance économique, mais aussi dans son système de valeurs. C'est pourquoi elle doit également préserver sa capacité à s'élargir davantage et offrir aux autres pays européens la perspective d'une prochaine adhésion ou d'une coopération privilégiée avantageuse pour les deux parties.

Pour ce qui est du positionnement de l'UE dans la politique internationale, c'est en particulier l'existence d'un lien transatlantique stable qui est important sur le long terme. C'est pourquoi les négociations avec les représentants de la nouvelle administration américaine et la poursuite du développement du dialogue transatlantique dans les domaines clés de la sécurité, de l'économie, de l'énergie et de la protection du climat seront essentielles pour les intérêts de l'UE.

Suite aux actions récentes entreprises par la Russie ayant soulevé un grand nombre de questions sérieuses, l'UE doit aborder les négociations à venir sur le nouvel accord de partenariat avec la Russie en adoptant une position unique. L'importance grandissante de la coopération avec l'Europe de l'Est, notamment avec l'Ukraine, et l'établissement de relations avec les États de la région caucasienne ont accéléré la préparation du *Partenariat oriental*, et la présidence tchèque accordera une attention particulière à cette dimension orientale de *la Politique européenne de voisinage*. Au cours du premier semestre 2009 se poursuivront par ailleurs les négociations d'adhésion avec un partenaire stratégique de l'Union, la Turquie. En ce qui concerne les Balkans occidentaux, la Croatie se rapproche d'une adhésion à l'UE et la présidence fera le maximum pour que l'élargissement à ce pays ait lieu dès que possible. D'un point de vue stratégique, il est indispensable que les autres pays des Balkans remplissent eux aussi les conditions du *processus de stabilisation et d'association* et puissent se porter candidats à l'adhésion à l'UE. La présidence tchèque poursuivra en outre dans la voie du développement de la dimension méridionale de *la Politique européenne de voisinage* et de l'amélioration de ses relations avec les pays partenaires inclus dans cette approche politique. La présidence tchèque s'intéressera également de très près au processus de paix au Proche-Orient. Enfin, de nombreuses négociations avec des pays tiers et des organisations internationales seront organisées en parallèle.

De même, la présidence tchèque fera en sorte que l'UE continue à mettre l'accent sur la coopération au développement, le soutien aux Droits de l'Homme, l'instauration de l'État de droit et de la démocratie, ainsi que sur le règlement des conflits dans le monde. L'Union européenne sera forcée de poursuivre le combat contre les nouvelles menaces pesant sur la sécurité, et en particulier contre la prolifération des armes nucléaires et de leurs vecteurs, et contre le terrorisme international. La condition essentielle de la capacité d'action de l'UE dans la politique internationale est l'ancrage de sa propre sécurité dans un partenariat stratégique avec l'OTAN et dans l'édification de ses propres capacités de défense, complémentaires à l'OTAN. La nature des menaces actuelles sur la sécurité empêche toujours davantage sur le domaine de la sécurité intérieure. La constitution d'un espace de liberté, de sécurité et de droit est un intérêt commun des pays membres de l'UE, qui touche la vie de tous ses citoyens. La présidence

s'efforcera à ce sujet de faire encore progresser la coopération Schengen, la politique commune en matière d'asile et d'immigration, la coopération policière et douanière ainsi que la collaboration des États membres en matière civile et en matière pénale.

• • •

La République tchèque a pleinement conscience de la responsabilité qui lui incombe en tant qu'État assurant la présidence de l'UE. En collaboration avec les autres États membres et avec l'aide des institutions européennes, elle est prête à se pencher sur les défis actuels et stratégiques dans un sens favorable à l'UE et à tous ses citoyens. La République tchèque a élaboré le programme de travail de sa présidence dans la continuité des politiques de l'Union européenne et en se basant sur la collaboration avec les présidences française et suédoise telle qu'exprimée dans le *Programme de dix-huit mois du Conseil*.

# Programme de travail

## Affaires générales

### L'organisation institutionnelle de l'UE

Une question importante de l'année 2009 sera celle de l'avenir du *traité de Lisbonne* conditionnée par la ratification par tous les États membres. Il ressort clairement de l'évolution du processus de ratification que l'Union européenne continuera à fonctionner sur sa base juridique actuelle, y compris pendant la présidence tchèque. C'est donc sur la base du *traité de Nice* que les électeurs éliront en juin le nouveau Parlement européen. Conformément aux conclusions du Conseil européen de décembre 2008, la présidence se concentrera sur la recherche de solutions concrètes qui prendraient en considération les appréhensions du peuple irlandais exprimées dans le référendum tout en respectant les intérêts de tous les États membres. Il sera en même temps nécessaire de chercher les solutions juridiques adaptées, qui sont indispensables pour assurer le bon fonctionnement des institutions européennes en cette période de transition. Le temps que prendra la ratification du *traité de Lisbonne* sera également décisif quant à la possibilité de réouverture des discussions préparatoires sur sa mise en œuvre.

### L'élargissement de l'UE

Sans l'intégration progressive des Balkans occidentaux à l'UE, l'œuvre historique d'unification et de stabilisation du continent européen resterait inachevée. C'est pourquoi il est souhaitable de renforcer la perspective européenne des États de cette région dans le cadre de l'*Agenda de Thessalonique* et au cours de la présidence tchèque, de permettre aux pays des Balkans occidentaux d'avancer le plus loin possible dans le cadre du *processus de stabilisation et d'association*. L'objectif sera de progresser au maximum dans les négociations d'adhésion avec la Croatie, ce qui devrait constituer une stimulation significative pour les autres pays. La présidence souhaite améliorer la qualité des relations entre l'UE et l'Ancienne république yougoslave de Macédoine et soutient les préparatifs pour une possible attribution du statut de candidat à d'autres pays de la région. Elle se concentrera sur le Kosovo et visera son implication la plus grande possible dans le PSA. La responsabilité en matière de stabilité et de sécurité au Kosovo, que l'UE s'est engagée à assurer, sera principalement garantie par la mission civile de la *politique européenne de sécurité et de défense* et à l'aide d'autres instruments de la *politique étrangère et de sécurité commune* de l'UE. La présidence tchèque s'emploiera à la normalisation progressive des relations entre la Serbie et le Kosovo, et notamment à la réalisation d'une participation bilatérale dans les activités de coopération régionale. L'une des conditions essentielles pour la stabilisation et l'évolution pacifique de la région des Balkans occidentaux est l'orientation de la Serbie vers une adhésion à l'UE. La présidence accorde en même temps une attention particulière à la Bosnie-Herzégovine et au renforcement du rôle de l'UE dans ce pays. Elle se concentrera par ailleurs sur le renforcement de la société civile et des contacts interpersonnels dans les pays des Balkans occidentaux. Les feuilles de route pour la libéralisation des visas constituent, dans la mesure où seront remplies les conditions posées, une autre impulsion en faveur de la poursuite des processus internes de transformation. La présidence soutient les progrès allant dans ce sens.

Durant la présidence tchèque, se poursuivront très certainement les négociations avec la Turquie, qui fait partie des alliés stratégiques de l'UE. De même que pour les Balkans occidentaux, ces négociations donneront une impulsion significative pour les autres processus de transformation dans ce pays.

### **La révision du budget de l'UE**

Les activités de la présidence tchèque pour ce qui est du budget de l'UE dépendront de la date de publication du *Livre blanc sur la révision du budget* par la Commission. La crise financière actuelle et le résultat incertain de la ratification du *traité de Lisbonne* peuvent en effet avoir une influence significative sur la détermination du moment où auront lieu les débats sur la révision du budget. Les résultats de ces débats qui, si le *Livre blanc* est publié, se dérouleront sous la présidence tchèque, seront résumés dans le rapport sur l'état d'avancement que la présidence présentera à la réunion du conseil « Affaires générales et relations extérieures ».

### **La politique de cohésion économique et sociale**

L'un des thèmes du premier semestre 2009 sera celui de la forme que prendra la politique de cohésion économique et sociale après 2013. La présidence tchèque souhaite poursuivre les discussions visant à déterminer si les objectifs, stratégies et priorités définis jusqu'à présent reflètent l'évolution et les besoins de l'UE et si, et de quelle manière, les défis actuels doivent être pris en compte dans cette politique. En conformité avec le *plan européen pour la relance économique*, la présidence s'efforcera de conclure les négociations sur les propositions législatives soumises dans le cadre de celui-ci. Un autre sujet de discussion sera aussi celui du concept de cohésion territoriale et des possibilités d'une simplification de la gestion des fonds structurels.

## **Affaires économiques et financières**

### **Affaires économiques et financières**

La crise des marchés financiers se répercute notamment sur le rythme de la croissance économique européenne et mondiale. Dans la continuité des démarches entreprises par la présidence française, trois grands thèmes attendront la présidence tchèque dans le cadre de la maîtrise des risques financiers et économiques actuels : l'assainissement des marchés financiers avec une discussion sur leur meilleure régulation, la gestion de la baisse de la croissance économique, et la préparation de l'UE aux discussions internationales sur l'architecture financière mondiale. La crise économique est répercutée en même temps sur l'état des finances publiques, qui peut aussi être influencé de manière négative par les mesures d'assainissement du secteur bancaire et de soutien de l'économie. C'est dans une situation macro-économique dégradée que se fera, début 2009, l'évaluation régulière des programmes de stabilité et de convergence et des programmes nationaux de réformes.

### **L'assainissement et le développement des marchés financiers**

Dans le domaine des marchés financiers, la présidence tchèque poursuivra les activités actuelles de l'UE. Les dossiers prioritaires seront ceux de la révision de la *directive sur l'adéquation des fonds propres des entreprises d'investissement et des établissements de crédit*, l'achèvement des négociations sur la *directive réglementant le secteur des assurances*, le *règlement sur l'activité des agences de notation de crédit* et la *directive concernant les établissements de monnaie électronique*. La présidence s'efforcera en

outre de procéder à la révision du *règlement sur les paiements en euros* et enfin à la mise en application correcte et dans les délais prévus des feuilles de route du conseil « Affaires économiques et financières » adoptées en réaction à la crise des marchés financiers.

La présidence tchèque est prête à poursuivre les discussions visant à renforcer la stabilité et le développement du marché financier européen unique par le biais d'une harmonisation de la réglementation et du contrôle de ce marché. L'existence d'une institution nationale puissante et indépendante pour la surveillance du marché financier dans tous ses secteurs est une condition indispensable pour une communication et une coordination plus efficaces des mesures adoptées au sein de l'UE. Les conclusions du groupe de travail de haut niveau dirigé par Jacques de Larosière apporteront une contribution significative à la discussion.

En ce qui concerne la recherche de solutions aux problèmes actuels sur le marché financier, la présidence veillera à ce que les principes fondamentaux de l'économie de marché soient respectés. Elle mettra également l'accent sur le respect des principes de l'acquis dans le domaine de la concurrence économique, des aides d'État et, conformément aux principes du « Mieux légiférer », étudiera les possibles effets secondaires des autres mesures de réglementation.

### **Les politiques macro-économiques et structurelles**

Le ralentissement économique dans l'UE est un test historique important pour la monnaie unique, le *pacte de stabilité et de croissance révisé* et la *stratégie de Lisbonne*. En décembre 2008, le Conseil européen a donné son accord au *plan européen pour la relance économique* dans le but d'amortir le ralentissement économique et d'accélérer la mise en œuvre de certaines réformes structurelles. La présidence s'efforcera de traduire comme il convient le *plan européen pour la relance économique* dans les processus de contrôle réguliers et soutiendra la mise au point d'un mix optimal des politiques macro-économiques et structurelles à court et moyen terme permettant l'adaptation la plus rapide et la moins coûteuse possible aux chocs actuels et le renforcement du potentiel futur de croissance. La présidence appellera à un respect responsable des principes du *pacte de stabilité et de croissance révisé*, y compris à une utilisation responsable de sa flexibilité. Elle s'emploiera en même temps à ce que, suite aux problèmes économiques actuels, l'UE n'oublie pas ses objectifs et stratégies budgétaires à moyen terme résultant des nécessités futures liées aux changements démographiques et à la mondialisation croissante. À long terme, le meilleur instrument pour atténuer les conséquences de la crise financière sur les économies européennes est le renforcement général de la compétitivité de l'UE.

### **La coopération internationale**

L'ampleur de la crise financière et la menace d'une récession économique mondiale ont accru la nécessité d'une coopération internationale destinée à les maîtriser. Comme l'a déjà indiqué le sommet du G20 de novembre à Washington, l'UE et ses États membres peuvent non seulement être des partenaires important mais aussi orienter les discussions. La coopération internationale en matière de stabilisation, de réglementation, de surveillance ou de politique monétaire devrait empêcher l'instabilité financière et économique de s'étendre dans le monde et, par le biais d'une collaboration constructive, écarter la menace d'un retour au protectionnisme et à un dirigisme étatique disproportionné.

### **La viabilité et la qualité des finances publiques**

Les changements démographiques font partie des défis fondamentaux sur le long terme, et débordent clairement sur d'autres domaines et politiques de l'UE. Avec le vieillissement de la population, les pressions exercées sur la qualité des finances publiques et la viabilité globale des systèmes sociaux, éducatifs et de santé s'amplifient. La qualité et la viabilité à long terme des finances publiques prennent une importance encore plus grande à une époque où la politique économique se concentre sur des mesures à court terme destinées à relancer l'économie. La présidence s'emploiera à définir une vision globale de cette problématique qui se basera sur la nouvelle analyse des dépenses budgétaires liées au vieillissement de la population, permettra leur projection dans les objectifs budgétaires à moyen terme des États membres et réévaluera les tendances dans la composition des dépenses publiques. Une conférence de spécialistes organisée en mai 2009 sera consacrée au thème de la viabilité à long terme.

### **La lutte contre l'évasion fiscale et la modernisation des règles fiscales**

Les évasions fiscales diminuent les recettes budgétaires des différents États membres et, alors que la situation économique est défavorable, limitent leur capacité à réagir de manière flexible aux défis actuels. C'est pourquoi la présidence a fait de la lutte contre l'ampleur croissante des fraudes et des évasions fiscales une priorité clé dans le domaine de la fiscalité. Elle visera en particulier l'amélioration de l'administration des impôts et de la collaboration administrative entre les États membres. En conformité avec les conclusions du Conseil européen de décembre, la présidence essaiera de trouver un compromis sur les taux réduits de TVA. Elle s'emploiera en même temps à achever les négociations sur la modification des *directives sur la taxation des produits du tabac*. La présidence fournira également un effort considérable pour faire avancer les négociations sur la révision de la *directive sur l'imposition des intérêts de l'épargne* et la discussion sur la modernisation des règles d'application de la TVA aux services financiers et d'assurance.

## **Compétitivité**

### **Le processus de Lisbonne**

Le net ralentissement économique souligne l'importance de la *stratégie de Lisbonne* comme ensemble d'instruments permettant de renforcer la croissance économique et la résistance des économies aux secousses intérieures aussi bien qu'extérieures. La présidence tchèque assumera la responsabilité de la préparation du Conseil européen de printemps qui s'intéressera en particulier à l'évaluation des avancées dans la mise en œuvre des réformes structurelles, autant au niveau communautaire (*programme communautaire de Lisbonne*) qu'au niveau national (*programmes nationaux de réforme*). En même temps, le Conseil européen de printemps débatera de la mise en œuvre du *plan européen pour la relance économique*. Dans ce sens, la présidence encouragera le débat sur la définition de nouvelles priorités à la lumière de la situation économique actuelle et fera en sorte que soient trouvés des points d'entente sur des mesures à long terme visant à créer les conditions de relance de la croissance économique dans l'UE. La présidence tchèque poursuivra par ailleurs la discussion sur la forme de la *stratégie de Lisbonne* après 2010. L'avenir de la *stratégie de Lisbonne* sera le principal sujet de la réunion des coordinateurs nationaux de Lisbonne qui se tiendra à Prague en avril 2009.

## Le marché intérieur

L'exploitation du potentiel du marché intérieur est un instrument clé pour la relance de la croissance économique. La présidence soutiendra toutes les initiatives susceptibles de contribuer à faire pleinement valoir toutes les libertés du marché intérieur et à éliminer les obstacles administratifs et la réglementation superflue, ainsi qu'à définir efficacement les priorités à l'aide du suivi du marché. Dans le cadre de la *révision du marché intérieur*, la présidence tchèque évaluera les avancées dans ce domaine.

La présidence insistera particulièrement sur l'élimination des entraves à la libre circulation de la main-d'œuvre (pour plus d'informations voir le chapitre Emploi et politique sociale). Le commerce transfrontalier et la prestation de services sont une autre source inexploitée de croissance économique pour l'UE, la présidence mettra par conséquent l'accent sur la nécessité de transposer à temps, correctement et de façon cohérente la *directive sur les services*, ainsi que sur l'urgence de repérer les barrières qui subsistent à la libre circulation des services. La *Conférence sur l'avenir des services sur le marché intérieur*, qui aura lieu à Prague au mois de février, devrait y contribuer. La présidence tchèque soutiendra en outre la poursuite du développement de la collaboration administrative entre les autorités des États membres, fondamentale pour le fonctionnement effectif du marché intérieur.

Un instrument permettant d'éliminer certains obstacles du marché intérieur pourrait être la révision de la législation sur la consommation. Suite à l'adoption d'un nouveau cadre législatif pour la libre circulation des marchandises, la présidence apportera un soutien actif à la révision des directives réglementant certaines exigences techniques sur les produits. Elle interviendra ainsi dans le cadre du processus d'harmonisation technique dans le but de simplifier l'environnement juridique, de renforcer la responsabilité des fabricants et les éléments du contrôle du marché. La présidence achèvera les travaux législatifs sur les propositions de *directive simplifiant les conditions des transferts de produits liés à la défense* et celles de la *directive sur les marchés publics de la défense* qui font partie du paquet « défense ». Le renforcement de la compétitivité et de la croissance économique est impensable sans un marché intérieur de l'électricité et du gaz pleinement fonctionnel dont l'atteinte est par ailleurs l'une des grandes priorités de la présidence dans le domaine énergétique. Seront par ailleurs discutées les propositions législatives que la Commission présentera dans le cadre du *paquet pharmaceutique*.

La présidence tchèque poursuivra également les efforts déployés pour améliorer le système de brevet en Europe, les travaux de préparation d'une *juridiction sur le brevet unique à l'échelle européenne* et de création d'un *brevet communautaire* étant poursuivis. Elle portera en outre son attention sur les initiatives de la Commission conformément à la *Stratégie dans le domaine des droits de propriété industrielle pour l'Europe*.

## La concurrence économique

La présidence soutiendra le processus de négociation et de conclusion des accords internationaux de première et de deuxième génération sur la coopération en matière d'enquêtes sur les pratiques anticoncurrentielles entre la Communauté européenne et ses partenaires économiques importants. De cette façon, les parties à ces accords devraient bénéficier d'un instrument adéquat pour s'attaquer au nombre toujours croissant de pratiques anticoncurrentielles de dimension mondiale. Seront également favorisées les éventuelles initiatives législatives orientées vers l'allocation des instruments adéquats et

efficaces pour l'application, dans le cadre de procédures judiciaires civiles, du droit à indemnité pour les victimes de violations du droit de la concurrence.

### **Mieux légiférer**

L'amélioration de la qualité de la législation et notamment la diminution du poids des dispositions réglementaires est un facteur important pour améliorer la compétitivité et facilitera l'activité des entreprises, en particulier des petites et moyennes entreprises. La présidence souhaite mettre en œuvre le plus rapidement possible les initiatives présentées sur la base des résultats de l'évaluation de la charge administrative des entreprises et adopter de nouvelles mesures dans le cadre du *Programme d'action pour la réduction des charges administratives* au Conseil européen du printemps 2009. Elle favorisera ensuite l'échange d'expériences et d'exemples de bonnes pratiques dans le cadre des systèmes d'administration publique des pays de l'UE, en particulier dans le domaine de l'informatisation des processus administratifs et de l'administration publique en ligne comme instrument permettant la réduction des charges administratives. La présidence insistera ensuite sur la réalisation d'une étude d'impact des politiques nouvellement proposées, sur un examen des solutions alternatives, ainsi que sur la présentation intelligible au public des principales constatations et données dégagées du processus de consultation et d'évaluation des impacts. Elle s'orientera aussi vers une exploitation à temps et plus intensive des études d'impact dans le processus de décision de l'UE. La présidence dirigera la préparation des positions du Conseil quant au *troisième examen stratégique de l'initiative Mieux légiférer* et elle a en outre pour objectif de recommander la poursuite de cet agenda, y compris après l'entrée en fonction de la nouvelle Commission. La présidence s'emploiera enfin à consolider et à appuyer l'exploitation des instruments permettant d'améliorer la mise en œuvre des dispositions juridiques au sein de l'UE.

### **La recherche–développement et l'innovation**

Étant donné la crise financière actuelle, la présidence étudiera les moyens de renforcer l'accroissement des connaissances et de la compétitivité de l'Europe à long terme. Ce thème fera partie du *document sur les questions clés (Key Issues Paper)*. La présidence fera valoir la poursuite du développement de l'*Espace européen de la recherche (EER)* en s'orientant vers les grandes infrastructures de recherche et l'élimination des barrières à la mobilité des chercheurs. Se dérouleront également des discussions sur la mise en œuvre de la *feuille de route pour les grandes infrastructures de recherche du forum ESFRI* et des discussions sur la nouvelle feuille de route (*Roadmap update*). L'attention de la présidence se portera en outre sur les aspects régionaux relatifs au développement des grandes infrastructures de recherche. Les possibilités de coopération des petits États membres dans le développement des infrastructures de recherche et les questions sur leur élaboration et leur viabilité seront le thème de la conférence sur le « *Renforcement de l'EER par l'intermédiaire d'infrastructures de recherche* ». Conformément aux conclusions du Conseil européen de mars 2008, la présidence tchèque poursuivra les activités de la présidence française et apportera un soutien actif à l'application de la « cinquième liberté » en portant une attention accrue aux carrières et à la mobilité des chercheurs. Elle appuiera toutes les initiatives qui contribueront à créer un marché du travail européen dans le domaine des ressources humaines dans la recherche et le développement et s'emploiera à évaluer les investissements dans la recherche et les modalités de leur réalisation. La présidence poursuivra le *processus de Ljubljana* et dans le cadre de la

réunion informelle des ministres chargés de la Compétitivité elle traitera en même temps les questions de la mise en œuvre de la Vision 2020.

Au centre de l'attention de la présidence tchèque figureront en particulier la protection des droits de propriété intellectuelle et la collaboration des entreprises avec les établissements d'enseignement supérieur et les instituts de recherche. Dans le cas du soutien aux innovations et à la compétitivité, la présidence fera valoir le progrès rapide de la mise en œuvre du *Programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité 2007-2013* (PIC) et en assurera le suivi. La présidence tchèque inaugurera officiellement *l'Année européenne de la créativité et de l'innovation* et insistera sur l'importance des innovations dans le soutien de la compétitivité de l'UE.

### **La politique des petites et moyennes entreprises**

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont la base du potentiel économique de l'UE et créent un grand nombre d'emplois. C'est pourquoi la présidence se concentrera sur la mise en œuvre de mesures concrètes issues du « *Small Business Act* » pour l'Europe et ses répercussions dans le cadre de l'accomplissement des objectifs de la *stratégie de Lisbonne*. La présidence tchèque mettra l'accent sur une application minutieuse du principe « Penser aux petits d'abord », notamment dans le domaine de la simplification de la législation, de la diminution de la charge administrative pour les entreprises et pour un meilleur accès des PME aux programmes de la Communauté. La présidence s'emploiera activement à faire appliquer le principe « Only once » dans le but de limiter les obligations des PME quant aux enquêtes statistiques. La présidence s'occupera également de la modification en préparation de la *directive sur le retard de paiement* qui doit garantir aux PME d'être payées à temps dans toutes leurs transactions commerciales. En mai 2009, la présidence participera activement à la *Première semaine européenne des PME 2009*, au terme de laquelle la présidence organisera une conférence de clôture en collaboration avec la Commission. Son thème sera l'effet du « *Small Business Act* » pour l'Europe sur l'élimination des barrières à l'entrepreneuriat, l'accent étant mis sur la réduction des charges administratives pour les entrepreneurs. Au cours de la conférence seront décernés les *Prix européens de l'esprit d'entreprise*.

### **Le droit des sociétés**

La présidence poursuivra la discussion sur la proposition de *règlement relatif au statut de la société privée européenne* avec l'objectif de créer à l'intention des PME une forme de société leur permettant d'exploiter leur potentiel et de développer des activités transfrontalières.

### **La politique industrielle durable de l'UE**

En matière de politique industrielle, la présidence se concentrera sur l'évaluation des initiatives sectorielles et horizontales dont la réalisation est en cours d'achèvement. Il faudra se consacrer en particulier à l'évaluation à moyen terme de l'initiative *CARS21*, à la traduction des résultats de l'activité des groupes de haut niveau pour les industries chimique et électrotechnique et en même temps à la réaction du Conseil quant à la *Communication de la Commission sur l'accès aux matières premières*. Ces domaines seront repris dans le cadre des conclusions du Conseil en cours de préparation sur la politique industrielle. En liaison avec les activités de la Commission, la présidence souhaite participer activement à la discussion sur l'orientation future de la politique industrielle de l'UE après 2010.

## Les statistiques

La mondialisation s'accompagne de la nécessité d'appréhender objectivement les phénomènes et processus nouveaux en termes de qualité. Une très grande attention sera accordée aux discussions sur la législation portant sur la création de nouvelles statistiques et sur la modification des statistiques actuelles en fonction des besoins des différents domaines d'activité. Un domaine d'intérêt non moins important pour la présidence tchèque sera celui du développement global des statistiques et de leur capacité à représenter de manière large et appropriée les phénomènes et processus actuels en respectant en même temps les besoins de simplification et de réduction des charges administratives.

## Les apports économiques de l'élargissement (« 5 ans après »)

Le cinquième anniversaire de l'élargissement le plus important de l'histoire de l'UE est l'occasion d'évaluer ses coûts et bénéfices pour tous les États membres et pour l'Union européenne dans son ensemble. La présidence tchèque présentera et discutera l'impact de l'élargissement dans le domaine des quatre libertés du marché intérieur dans le cadre de la conférence internationale « 5 ans après » qui se tiendra en mars 2009. Les conclusions de la conférence seront utilisées comme contributions à la discussion dans certaines configurations du Conseil de l'UE (Conseil Affaires économiques et financières, Conseil Compétitivité et Conseil Emploi, politique sociale, santé et consommateurs).

## Politique énergétique

### La politique énergétique

La présidence tchèque poursuivra le développement de la politique énergétique de l'UE. Elle apportera son soutien aux mesures conduisant à un meilleur fonctionnement du marché intérieur des énergies, à l'augmentation de l'efficacité énergétique, à une exploitation efficace des ressources énergétiques, à des économies d'énergie ainsi qu'à la diversification des livraisons provenant de sources externes (y compris des voies de transport). Les mesures choisies doivent pleinement refléter l'approche intégrée de l'UE en matière d'énergie et de protection du climat. La présidence mettra l'accent sur l'efficacité en termes de coût à long terme et sur la viabilité des politiques choisies tout en tenant compte de la situation concrète de chacun des États membres de l'UE. Les priorités de la présidence dans le domaine de l'énergie reposeront sur la réalisation du *Plan d'action 2007-2009, Une politique énergétique pour l'Europe*. La présidence continuera sur la lancée des négociations de la *deuxième analyse stratégique de la politique énergétique* au Conseil Transports, Télécommunications et Énergie et projettera les résultats de ces discussions dans les conclusions du Conseil européen du printemps 2009. Celui-ci devrait formuler des suggestions concrètes pour l'évolution à venir et entamer la préparation du deuxième *Plan d'action pour l'efficacité énergétique (2010-2012)*. La présidence se penchera sur la nécessité de développer les infrastructures, d'achever le marché énergétique commun en liaison avec l'adoption du *troisième paquet énergétique*, de renforcer la coordination dans le domaine des relations extérieures, et en particulier des relations avec les producteurs de pétrole et de gaz naturel et les pays de transit, et enfin vers la poursuite du développement des technologies énergétiques modernes.

### La sécurité et la sûreté énergétiques

Assurer la sécurité énergétique est essentiel pour le développement économique de l'UE et sa stabilité politique. Pour la renforcer, la présidence veut se concentrer sur trois axes principaux : identifier les

actions à accomplir en priorité dans les infrastructures à l'aide d'une analyse de l'offre et de la demande sur une perspective à moyen et à long terme, soutenir le développement des infrastructures énergétiques et ouvrir une discussion sur les possibilités d'amélioration des processus actuels en matière de législation et d'application, créer et développer des relations contractuelles avec les régions et les pays tiers, dans le but d'assurer un approvisionnement constant et de contribuer activement à la diversification des sources d'énergie et des itinéraires de transport.

Dans le cadre des relations énergétiques extérieures, la présidence tchèque concentrera son attention sur la Russie, l'Ukraine et la région de la mer Caspienne. Elle promouvra activement, notamment par l'intermédiaire de la préparation du *Plan d'action pour la période 2010 – 2012*, le renforcement global du dialogue avec les pays de la zone de la mer Caspienne et mettra parallèlement en œuvre la politique énergétique extérieure commune de l'UE. Au cours de la présidence tchèque sera organisé un « *Sommet pour le corridor Sud* » consacré à la politique énergétique, qui soulignera l'importance stratégique des pays producteurs et des pays de transit de la région en question. Il conviendra, avec la Russie, de résoudre toutes les questions liées à son rôle de fournisseur d'énergie sur les marchés de l'UE. La présidence tchèque a donc l'intention d'organiser une rencontre exceptionnelle du Conseil de partenariat permanent UE-Russie et d'organiser un sommet UE-Russie au mois de mai. En ce qui concerne l'Ukraine, l'UE se penchera sur les questions liées à la sécurité et à la sûreté du transit énergétique. La présidence apportera son soutien à toutes les activités qui contribueront à une plus grande diversification des sources d'énergie et des modes d'approvisionnement énergétique des États membres de l'UE.

La présidence encouragera les activités conduisant à l'achèvement de la construction des segments manquants dans les infrastructures actuelles de transmission et de transport d'énergie au sein de l'UE et à l'amélioration de la coordination des gestionnaires des réseaux de transport. Dans le cadre des négociations du *troisième paquet de libéralisation*, elle compte promouvoir l'achèvement de la formation des mécanismes de coordination pour les gestionnaires européens de réseaux de transmission/transport (ENTSO-E, ENTSO-G) qui leur permettront quotidiennement de communiquer et prévenir les interruptions de fourniture d'énergie. La présidence tchèque considère que la sécurité et la sûreté des livraisons d'énergie électrique à travers le réseau de transport européen dépendront à l'avenir également de l'exploitation équilibrée des différents types de centrales électriques.

La présidence tchèque essaiera de parvenir à un accord sur la révision des règles relatives à la formation de stocks pétroliers de sécurité. Il conviendrait entre autre de faire en sorte que les actes législatifs garantissent qu'en cas d'interruption des livraisons de pétrole, chaque État membre dispose de stocks de sécurité.

### **Le marché intérieur de l'électricité et du gaz**

La constitution d'un marché intérieur de l'électricité et du gaz à la fois transparent, stable, efficace et interconnecté est une condition essentielle pour assurer des livraisons d'énergie sûres, durables et compétitives. L'une des tâches de la présidence consistera par conséquent à clore les négociations portant sur le *troisième paquet de libéralisation* et à parvenir à un accord dans le cadre du mandat du Parlement européen actuel. Sur la base du rapport annuel de la Commission, de *l'Analyse stratégique de la politique énergétique* et du *Livre vert sur les réseaux transeuropéens d'énergie*, la présidence accordera une attention toute particulière à la problématique des investissements et aux autres questions

relatives à l'achèvement de la formation des capacités de transmission et de transport nécessaires dans le cadre des pays membres. La présidence tchèque considère ce point comme l'un des domaines clés pour l'achèvement de l'édification du marché commun. Seul un marché de l'énergie électrique et du gaz achevé et pleinement fonctionnel pourra donner l'environnement stable et prévisible pour l'UE, indispensable pour les investissements et la coopération transfrontalière. La présidence ouvrira la discussion sur le thème de la possible mise en place d'un tarif transparent unique pour le transport international d'électricité pour les besoins du marché intérieur mais aussi du commerce international de l'électricité en Europe. Un tel tarif permettrait un paiement dans l'intérêt de l'intégrité et du renforcement des réseaux transeuropéens (systèmes européens d'électrification). Concernant la problématique du marché intérieur de l'électricité et l'accroissement de la sécurité énergétique, la présidence organisera fin janvier 2009 à Ostrava une conférence sur le thème *Assurer la sécurité énergétique des États membres de l'UE dans le cadre du marché commun de l'électricité*.

### **L'efficacité énergétique et les sources d'énergie à faible teneur en carbone**

L'accroissement de l'efficacité énergétique et l'utilisation économe de l'énergie constitue l'un des moyens clés pour renforcer la sécurité énergétique, un pilier important de l'ambitieuse politique de lutte contre le changement climatique et un instrument permettant d'améliorer la compétitivité des entreprises. C'est pourquoi la présidence poursuivra les négociations portant sur les mesures concrètes à prendre en matière de consommation (étiquetage énergétique des appareils électroménagers, renforcement de l'efficacité énergétique des bâtiments et étiquetage énergétique des pneumatiques), et fera en sorte que soit adoptée en première lecture la proposition reformulée de *directive-cadre aménageant les exigences en matière d'« écoconception »*.

La présidence encouragera la conduite d'un débat critique et ouvert sur toutes les sources d'énergie disponibles et sur leur exploitation économique en conformité avec les engagements pris par l'UE dans le domaine de la protection du climat. Elle se concentrera donc sur le soutien aux nouvelles technologies, les économies d'énergie, la discussion sur les opportunités et les risques liés à l'exploitation de l'énergie nucléaire, ainsi que sur la question des opportunités et des risques liés à l'exploitation des biocarburants et enfin sur les impacts de l'énergie éolienne sur la stabilité des réseaux de transport. Dans cet esprit, elle appuiera l'activité du *Forum nucléaire* ainsi se prononcera en faveur d'une exploitation maximale des résultats du *groupe de haut niveau sur la sûreté nucléaire*.

La présidence tchèque participera à la discussion menée sur le soutien à l'exploitation de la technologie du charbon propre et des projets de démonstration pour le système de capture et de stockage des émissions de carbone (technologie CCS). Au cours du premier semestre 2009, sera menée une discussion sur la mise en œuvre du *plan stratégique européen pour les technologies énergétiques* (SET-Plan). La présidence soutiendra l'application du *SET-Plan* dans les initiatives et mesures pratiques, ainsi que le renforcement de la recherche et du développement de nouvelles formes de coopération. L'UE devrait jouer un rôle dominant dans le développement de ces technologies.

## Transports

### L'optimisation du fonctionnement du marché intérieur des transports

L'exploitation du potentiel économique réel de l'UE est inconcevable sans un marché intérieur des transports pleinement fonctionnel. La présidence apportera donc son soutien en particulier aux mesures permettant de créer des conditions équilibrées sur le marché des transports de l'UE et d'optimiser l'exploitation des différents types de transport. Lors de la mise en œuvre des mesures contenues dans le *paquet « transports verts »*, elle se penchera sur la taxation des infrastructures dans le but d'inclure les coûts externes dans les taxes perçues au titre de l'utilisation des infrastructures de transport. Elle se consacrera de manière intensive aux négociations portant sur la proposition de modification de la directive relative à la taxation des poids lourds (*directive « Eurovignette »*) afin de parvenir à un accord entre les États membres au sein du Conseil. Une initiative significative de la Commission est celle du *Plan d'action sur les systèmes de transport intelligents (STI) dans le secteur du transport routier*. La mise en place trop lente de ces technologies limite en effet la possibilité de gérer efficacement le trafic routier. C'est pourquoi la présidence a l'intention d'initier l'adoption des conclusions du Conseil et engager les négociations sur la *directive sur la mise en œuvre des STI*. Si la Commission présente le *Plan d'action sur la mobilité urbaine* déjà initié, la présidence prévoit de présenter et d'examiner les conclusions du Conseil relatives à cette initiative. Visant la réduction des impacts négatifs du transport routier de marchandises sur l'environnement, la présidence souhaite ensuite mener les négociations sur la modification du *règlement établissant le deuxième programme Marco Polo* pour l'octroi d'un concours financier communautaire.

Pour ce qui est du transport aérien, il convient de surmonter le problème survenu à l'occasion de la mise en œuvre fragmentée du programme *Ciel unique européen*. C'est pourquoi la présidence fera en sorte que soient achevées les négociations sur la proposition de révision du cadre juridique de ce programme. Pour le projet SESAR, qui constitue la partie technique de ce programme, la présidence concentrera ses efforts sur l'adoption de l'*ATM Master Plan*. La présidence se consacrera en outre à la discussion de la modification du *règlement sur l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)* dans le but d'inclure les aéroports sélectionnés et *les systèmes de gestion du trafic aérien / services de navigation aérienne (ATM/ANS)* dans le champ d'application de ce règlement.

Parmi les conditions essentielles du fonctionnement du marché intérieur figure l'achèvement de la construction du réseau transeuropéen de transport. La présidence considère qu'il est souhaitable que la Commission soit informée suffisamment longtemps à l'avance des avis des États membres de l'UE sur les orientations à suivre dans ce domaine. Elle s'appuiera, dans la discussion de ce thème, sur le *Livre vert sur l'avenir de la politique RTE-T* en cours de préparation.

La présidence est également prête à ouvrir des négociations sur les propositions de règlements relatifs aux droits des passagers dans le transport par voie d'eau et les transports par bus et autocars.

### L'élimination des obstacles administratifs pour les entreprises de transport

Il existe encore certaines barrières dans le secteur du transport routier international. Dans le but de les éliminer, la présidence s'efforcera de parvenir en seconde lecture à un accord entre le Conseil et le Parlement européen sur le *paquet routier*. L'adoption de la proposition de modification de la *directive sur*

le temps de travail des chauffeurs devrait également avoir un impact positif sur la diminution des obstacles administratifs pour les entreprises de transport routier. La présidence s'efforcera d'aboutir à un accord sur cette proposition entre les États membres.

### **La compétitivité du système de transport de l'UE**

La présidence a conscience de l'importance stratégique et de l'énorme potentiel économique du programme *Galileo*. C'est pourquoi elle s'emploiera à poursuivre sa mise en œuvre. Si la Commission présente une modification du *règlement du Conseil sur les structures de gestion des programmes européens de radionavigation par satellite*, la présidence se penchera sur les négociations portant sur cette modification. Conformément au *Livre blanc sur la politique européenne des transports*, la présidence se concentrera sur le renforcement de la compétitivité du transport ferroviaire et entend se consacrer aux négociations relatives à la proposition du *règlement relatif au réseau ferroviaire européen pour un fret compétitif*. La présidence considère l'approfondissement des relations avec les pays tiers comme un instrument important pour renforcer la compétitivité des transporteurs aériens européens. Aussi la présidence prêtera-t-elle son concours à la Commission lors des négociations avec les États-Unis sur la deuxième phase de l'accord aérien et fera en sorte que soit conclu un accord aérien entre l'UE et le Canada au cours du premier semestre 2009. L'objectif est de soutenir le développement des liens entre l'UE et l'Amérique du Nord dans le domaine des transports.

### **Sécurité des transports routiers**

Étant donné le nombre élevé de victimes d'accidents sur les routes européennes, il est indispensable de redoubler d'efforts pour renforcer la sécurité des transports routiers. Au cours de la présidence tchèque devrait être lancé le débat sur les orientations futures de la politique européenne dans le domaine de la sécurité routière, qui devrait aboutir, au second semestre 2009 ou au premier semestre 2010, à l'adoption d'un nouveau *programme d'action européen pour la sécurité routière pour la période 2011-2020*.

## **Télécommunications**

### **La société de l'information**

Conformément à l'idée d'une Europe sans barrières, la présidence s'efforcera de surmonter les barrières à l'aide des technologies de l'information et de la communication. Elle persévérera dans l'objectif général de l'intégration dans la société de l'information (*e-Inclusion*), et se penchera également sur la question de l'accès des personnes handicapées et des personnes âgées aux technologies de l'information et de la communication (*e-Accessibility*). Elle soutiendra toutes les activités orientées vers l'un des objectifs du *Plan d'action i2010*, qui vise à donner à tous les citoyens, d'ici 2010, la possibilité d'accéder facilement aux services administratifs par voie électronique (*e-Government*). La présidence perçoit l'intégration sociale également dans le contexte mondial, et notamment en relation avec les pays en voie de développement. La présidence soutiendra par ailleurs le *Programme pour un internet plus sûr* et veillera à ce que l'opinion publique ait une meilleure connaissance des contenus illégaux et indésirables sur internet.

## Révision du cadre réglementaire pour les réseaux et services de communication électronique

Pour ce qui est du cadre réglementaire pour les réseaux et services de communication électronique, la présidence tchèque inscrira son action dans la continuité de sa coopération active avec la présidence française. Elle s'efforcera de parvenir à un compromis entre le Conseil et le Parlement européen de façon à mener à terme le processus législatif du *paquet télécommunications* sous sa présidence.

## Révision de la directive sur la téléphonie mobile et du règlement sur la régulation des tarifs des services d'itinérance (roaming)

La présidence s'efforcera de faire adopter le projet de modification de la *directive sur la téléphonie mobile* (de novembre 2008). La directive modifiée et simplifiée devrait permettre d'utiliser plus efficacement la gamme actuelle de services et d'en introduire des nouveaux, ce qui devrait avoir des effets économiques positifs. En 2009 se poursuivront les négociations sur le projet de révision du *règlement sur la régulation des prix des services d'itinérance mobile* proposé par la Commission en octobre 2008. La présidence tchèque prendra la suite de ces négociations avec l'objectif de parvenir à un compromis et de faire adopter ce projet de règlement au premier semestre 2009.

## Environnement

### La protection du climat

Malgré la situation économique complexe entraînée par les bouleversements sur les marchés financiers, la présidence est consciente de la nécessité de respecter les engagements pris en matière de protection du climat et de continuer à préserver la position de leader mondial que joue l'UE dans ce domaine. Lors de la mise en œuvre des engagements communs, elle veillera minutieusement à ce que soit garantie la viabilité économique des différentes mesures prévues, à assurer une efficacité optimale des frais engagés et à minimiser les impacts économiques et sociaux à long terme.

Dans le domaine de la protection du climat, la présidence engagera les négociations préparatoires en vue de parvenir à un accord mondial sur la fixation des engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre après 2012, et ce en conformité avec l'engagement de l'UE de limiter la hausse maximale de la température moyenne globale à 2°C d'ici à 2050. L'adoption du *paquet énergie-climat* offre à l'UE un point de départ favorable pour ces négociations. Au terme de la première étape de contrôle du Protocole de Kyoto, la présidence engagera des discussions sur la définition des engagements pour l'après 2012. Il s'agira notamment d'engager des négociations avec les États-Unis et les autres principaux pays producteurs de gaz à effet de serre (par exemple la Russie, le Brésil, la Chine et l'Inde) et de les intégrer au système international de protection du climat. Dans ce domaine, la présidence inscrira son action dans la continuité des négociations ayant suivi les conférences des pays signataires de la *Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques* (UNFCCC) à Bali (en 2007) et à Poznan (en 2008). La présidence représentera l'UE lors des négociations de l'UNFCCC et préparera une position commune de l'UE en vue des négociations prévues dans le cadre d'autres forums internationaux, et en particulier en vue de la conférence de Copenhague prévue en décembre 2009. Conformément aux engagements du Conseil européen de juin 2008, le mécanisme de financement de la lutte contre le changement climatique sera examiné lors de la réunion du Conseil européen du printemps 2009. Au

cours de la présidence sera également engagé un débat sur la Communication relative aux adaptations au changement climatique. La présidence soutient l'introduction de mesures d'adaptation prenant également en considération d'autres aspects, tels par exemple la protection de la biodiversité et des sols. Cette problématique devrait être l'un des thèmes de la réunion informelle des ministres chargés de l'Environnement qui se déroulera en juin 2009.

### **La protection de la santé humaine et de l'environnement**

Dans le cadre de la protection de la santé humaine et de l'environnement, la présidence concentrera son attention sur les dossiers suivants : avancée des négociations sur le projet de *directive sur les émissions industrielles*, finalisation des négociations portant sur la révision du projet de *règlement relatif aux substances appauvrissant la couche d'ozone*, engagement des négociations sur le projet de révision de la *directive relative aux plafonds nationaux d'émissions*, si la Commission le propose, et engagement des débats sur les projets de *directives modifiant les modalités de traitement des déchets électrotechniques*. La présidence engagera également un débat sur la problématique du traitement des déchets biologiques dans la continuité du *Livre vert*, déjà publié, de la Commission. La présidence tchèque coordonnera également toute une série d'importantes réunions et activités internationales dans le domaine de la protection de l'environnement et de la santé, dans le cadre desquelles elle représentera l'UE, par exemple les négociations sur la baisse de la production et de la consommation du mercure dans le cadre de la 25<sup>ème</sup> session du Conseil d'administration du programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en février 2009 à Nairobi.

### **La consommation et la production durables**

La problématique d'une consommation et d'une production durables est liée à la protection de l'environnement et aux changements climatiques. La présidence soutiendra les initiatives ayant pour objectif d'améliorer l'information des citoyens des États membres de l'UE. Il s'agira avant tout de labelliser les organisations appliquant des approches environnementales (révision du *règlement* actuel *relatif à l'introduction du Système de management et d'audit environnemental des entreprises - EMAS*) et d'encourager la mise en place d'un système de labellisation écologique des produits. Dans ce domaine, la présidence s'efforcera de parvenir à un accord en première lecture avec le Parlement européen. La présidence accordera également toute son attention au système de transmission des informations dans le cadre de l'UE. Elle organisera autour de cette thématique une conférence internationale intitulée *Vers l'e-environnement*.

La présidence tchèque déploiera un maximum d'efforts pour que, lors de la 17<sup>ème</sup> session de la Commission de l'ONU pour le développement durable, qui se tiendra en mai 2009 à New York, soient adoptées des décisions politiques efficaces en vue de promouvoir de manière intégrée un développement durable dans des domaines aussi importants que l'agriculture, le développement rural, la protection des sols, la lutte contre la désertification et la sécheresse, et en mettant également ces thèmes en rapport avec la crise des marchés financiers.

### **Protection de la biodiversité**

Compte tenu des liens existant entre la protection de la biodiversité, le changement climatique et la protection des sols, la présidence se penchera en particulier, pour ce qui est du *paquet de la Commission*

consacré à la biodiversité, sur la communication sur les espèces invasives. La présidence tchèque tentera également de faire progresser sensiblement l'examen du projet de règlement relatif à l'interdiction du commerce des produits dérivés des phoques. La présidence veut contribuer à la protection de la biodiversité par le biais de la « Conférence sur les espaces sauvages et les vastes zones d'habitat naturel », qu'elle organisera à Prague en collaboration avec la Commission. Cette conférence marquera le début du projet « Wilderness » (« Monde sauvage ») destiné à promouvoir le débat sur la protection des zones primaires, naturelles et proches de la nature. La présidence a en outre l'intention de se consacrer à l'examen du projet de directive sur la protection des sols, en souhaitant inscrire son action dans la continuité des initiatives engagées sous la présidence française.

## Emploi et politique sociale

### **La mobilité des travailleurs sur le marché du travail de l'Union européenne**

Les limitations de la libre circulation des travailleurs constituent un obstacle majeur au développement du marché intérieur unique et empêchent d'utiliser pleinement le potentiel réel des différents États membres et de l'Union européenne dans son ensemble. L'objectif prioritaire de la présidence tchèque sera donc de mettre en avant les avantages d'une libéralisation complète de la circulation des travailleurs dans le cadre de l'UE et de faciliter et d'accroître la mobilité professionnelle et géographique de la main d'œuvre sur le marché de l'emploi, au nom de la compétitivité de l'UE. Dans cet esprit, la présidence proposera donc les conclusions du Conseil sur le rapport de la Commission sur l'impact de la libre circulation des travailleurs dans le contexte de l'élargissement de l'UE. La présidence s'efforcera de clore le travail de modernisation de la réglementation en matière de coordination de la sécurité sociale des travailleurs migrants. Parallèlement, elle visera la prise de mesures permettant de réprimer le travail non déclaré, une meilleure information de l'opinion publique sur les possibilités et avantages de la mobilité dans le cadre de l'UE et encouragera les échanges de bonnes pratiques en matière d'élimination des différentes barrières telles, par exemple, les barrières linguistiques. Dans le cadre de la préparation de la réunion du Conseil européen du printemps 2009 la présidence attirera l'attention sur les conséquences négatives des mesures provisoires actuelles au sujet de la libre circulation de la main d'œuvre.

### **L'augmentation de l'emploi et de la flexibilité du marché du travail sur la base des principes généraux de la flexicurité**

La pleine utilisation du potentiel de main d'œuvre et le renforcement de la flexibilité du marché du travail de l'UE comptent parmi les principaux instruments permettant d'accroître la compétitivité de l'UE. C'est pourquoi la présidence cherchera à mettre en pratique les lignes directrices pour la croissance et l'emploi et les principes généraux de la flexicurité et accordera la priorité au renforcement de la flexibilité du marché du travail, à la flexibilité des rapports du travail et des services sociaux selon le principe « renforcer l'attrait financier du travail » (« making work pay »), au renforcement de la motivation pour une approche active lors de la réinsertion sur le marché du travail, à l'amélioration de la qualité des ressources humaines grâce à la formation des adultes, etc. Elle mettra par ailleurs l'accent sur la prévention de l'utilisation abusive de la protection sociale. Dans ce contexte, la présidence préparera les conclusions du Conseil sur la Communication de la Commission Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux ainsi que les conclusions du Conseil sur la flexicurité, en insistant sur une approche adaptée en temps de crise économique. La présidence s'efforcera de parvenir à un compromis dans le

cadre de la procédure de conciliation avec le Parlement européen en ce qui concerne la *directive sur le temps de travail*. Durant la discussion sur la *stratégie de Lisbonne* après 2010, elle se penchera également sur les questions de la modernisation du droit du travail.

### **Le soutien horizontal aux familles dans le cadre des politiques de l'Union européenne**

Dans le cadre du débat européen sur le développement de l'emploi et la conciliation des vies professionnelle, privée et familiale des citoyens, la présidence se penchera sur la problématique des parents restant à la maison pour s'occuper de leurs enfants et sur son lien avec la politique de l'emploi, et attirera l'attention sur l'importance d'une telle activité comme alternative à la vie professionnelle, méritant le respect et le soutien de la part de l'État et de la société ; elle mettra l'accent sur le respect de l'autonomie et de la liberté de choix des familles et prendra en considération l'aspect qualitatif des services de soins, du contexte socioculturel et de l'expérience historique des États membres. Ces sujets seront discutés lors de la conférence de la présidence et de la rencontre informelle des ministres responsables de la politique familiale. C'est pourquoi, à la lumière de ce qui vient d'être exposé, la présidence proposera, à l'occasion de cette rencontre informelle des ministres en charge de la famille, d'engager le débat sur une éventuelle révision des *objectifs de Barcelone* dans le domaine de la garde des enfants en âge préscolaire. La présidence continuera l'examen des projets législatifs de la Commission relatifs à la conciliation des vies professionnelle, privée et familiale.

### **Les services sociaux comme instrument d'insertion sociale active pour les personnes les plus défavorisées et secteur offrant des opportunités d'emploi**

La présidence veillera à faire des services sociaux un instrument de prévention contre la marginalisation sociale, un instrument d'insertion active des personnes les plus vulnérables, et en même temps un secteur d'opportunités croissantes en matière d'emploi (compte tenu de l'évolution démographique de l'UE), et se consacrera à renforcer les réseaux de ces services proposés dans un environnement social naturel. La présidence mettra l'accent sur l'accessibilité des services sociaux au niveau territorial, financier et par catégorie. Dans le cadre de la politique d'insertion active, la présidence soutiendra une conciliation des politiques d'intégration sur le marché du travail, de mobilité de la main d'œuvre, de motivation à la recherche d'emploi, de soutien à l'obtention de revenus adéquats et le développement de services sociaux de qualité, accessibles et efficaces. Pour débattre de la problématique de l'insertion sociale, elle organisera une conférence et proposera l'adoption des conclusions du Conseil. Une attention particulière sera également accordée à l'amélioration de la qualité, à l'accessibilité et au financement des soins de longue durée, à la préservation de la dignité et des droits des personnes dépendantes des soins et aux mesures permettant à la population de vieillir de manière active, saine et dans la dignité.

## **Éducation, jeunesse, sport**

### **L'actualisation du cadre stratégique de la coopération européenne en matière d'éducation après 2010**

La présidence se consacrera à la négociation du futur cadre stratégique de la coopération européenne en matière d'éducation et formation professionnelle après 2010, lequel devrait contribuer de manière significative au développement actif du potentiel humain européen. Dans l'esprit de la communication de la Commission et dans la continuité du programme de travail « *Éducation et formation professionnelle*

2010 », le nouveau cadre stratégique devrait déterminer les objectifs à long terme de la coopération européenne pour la prochaine décennie. Il appartiendra à la présidence de préparer les communications clés pour la réunion du Conseil européen de printemps consacrée à l'éducation et qui donnera mandat pour approuver le nouveau cadre stratégique en mai 2009. L'accent sera également mis sur les débats relatifs aux thèmes actuels (entre autres la formation des immigrants, le soutien à la mobilité) et sur la mise en œuvre des instruments communs – notamment du *système européen de crédits destinés à la formation professionnelle* (ECVET) et *au cadre européen d'assurance de la qualité de la formation professionnelle* (CERAQ).

### **Le partenariat entre le monde de l'éducation et celui des employeurs: l'ouverture des écoles aux nouveaux défis**

La présidence insistera sur l'ouverture des établissements d'éducation et sur l'importance de leur coopération avec les employeurs et les régions. La présidence considère la formation comme nécessaire de se concentrer sur la mise en place d'un triangle de la connaissance. L'interaction de ces deux sphères est en effet décisive pour définir et garantir la constitution des principales compétences et des aptitudes des individus, qui sont déterminantes pour l'optimisation de leur développement professionnel et personnel et leur intégration sur le marché du travail. La présidence coopérera étroitement avec la Commission quant à son initiative visant le développement de la coopération entre les universités et le secteur de l'entreprise. Cette problématique est par ailleurs étroitement liée à la prévision et au développement des qualifications en Europe pour la période à venir. C'est pourquoi la présidence s'intéressera à l'initiative de la Commission portant sur les aptitudes du point de vue des professions en cours de développement.

### **Le développement de l'enseignement supérieur – qualité et ouverture (processus de Bologne)**

Concernant le développement de l'enseignement supérieur, la présidence tchèque s'emploiera à évaluer la concrétisation des priorités du *processus de Bologne* telles que fixées pour la période 2007 – 2009, à préparer les rapports intermédiaires relatifs à l'évolution globale entre 1999 et 2009 et les documents qui serviront de base pour définir les visions de l'enseignement supérieur après 2010. La présidence tchèque conduira en outre le groupe directeur du *processus de Bologne* lors de la tenue de la conférence des ministres à Louvain.

### **La coopération dans le domaine de la jeunesse**

Sur proposition de la Commission qui tirera un bilan de la coopération dans le domaine de la jeunesse et proposera son cadre futur pour l'après 2009, la présidence dressera un bilan du respect des priorités actuelles et évaluera leur importance pour l'avenir, les méthodes utilisées et les incidences du cadre actuel de coopération. Elle se penchera en particulier sur l'analyse du fonctionnement de la méthode de coordination ouverte et sur la réalisation du *Pacte européen pour la jeunesse*. La présidence contribuera ensuite à la mise en œuvre de la *recommandation du Conseil relative à la mobilité des jeunes volontaires en Europe*.

### **L'autonomie du sport**

La présidence soutiendra les formes de coopération internationale respectueuses des principes de l'autonomie et de spécificité du sport, mentionnés dans la déclaration de Nice du Conseil européen

relative à la nature spécifique du sport et à sa fonction sociale en Europe. Elle poursuivra le dialogue avec le mouvement sportif et accordera la priorité au dialogue avec les organisations sportives non gouvernementales. Dans la continuité du *Livre blanc sur le sport* et du *Plan d'action Pierre de Coubertin*, la présidence s'attellera à dresser un bilan de la situation actuelle et des bonnes pratiques et à identifier les autres possibilités de soutien au travail bénévole dans le domaine du sport.

## Santé

### **L'application des droits des patients dans le cadre des soins de santé transfrontaliers**

La présidence participera à la détermination du nouveau cadre global en matière de prestations de soins de santé transfrontaliers. L'UE considère cette mesure comme bénéfique aussi bien pour les patients que pour les systèmes de santé, notamment en raison de la mobilité croissante des patients. Le futur système de prestations des soins médicaux transfrontaliers devra aussi veiller à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, indépendamment du pays où ces soins sont fournis.

Dans la continuité de cette problématique et du processus de réflexion entrepris à haut niveau sur les travailleurs de la santé en Europe, la présidence se penchera également sur le problème de la mobilité croissante du personnel de santé.

### **La qualité et la sécurité des dons et transplantations d'organes**

La présidence cherchera à garantir l'accessibilité et la sécurité des organes destinés au don et à la transplantation. Feront partie intégrante de la nouvelle initiative législative les principes qui serviront à la définition du cadre général de qualité et de sécurité en matière d'utilisation médicale des organes humains, à la mise en place du paquet commun de normes de qualité et de sécurité en matière de conservation et transport des organes et à la préparation des rapports sur les graves événements négatifs. La présidence participera également au débat sur le *Plan d'action pour une coopération plus étroite entre les États membres*.

### **Les maladies rares**

La présidence tchèque soutiendra l'initiative de la Commission concernant les maladies rares, qui devrait améliorer la situation actuelle des patients souffrant de ces maladies et contribuer à accroître leurs chances d'obtenir les soins appropriés et d'accéder aux informations disponibles.

### **La sécurité des patients et le contrôle des infections nosocomiales, et en particulier la résistance antimicrobienne**

L'objectif principal de l'initiative en faveur de la sécurité des patients et de la qualité des prestations de santé est de soutenir les États membres dans l'atteinte de ces objectifs dans l'ensemble des systèmes de santé de l'UE. Il s'agira notamment de soutenir les systèmes nationaux et régionaux en améliorant continuellement la qualité des services médicaux (CQI) et la sécurité des patients. La présidence participera à la prise de mesures appropriées pour le contrôle des infections et fixera les normes et les mesures préventives adéquates. L'un des domaines prioritaires sera celui de la prévention et du contrôle de la résistance antimicrobienne et des infections liées aux prestations de soins médicaux dans les établissements de santé, l'accent étant mis sur les hôpitaux européens. La conférence ministérielle qui se tiendra en avril 2009 devrait recommander des mesures concrètes dans le cadre des programmes

antibiotiques dans les hôpitaux européens, ainsi que des modèles adéquats d'aide et de financement de ces programmes par les gouvernements nationaux et par ceux qui financent les soins de santé, notamment les caisses d'assurance maladie.

### **La viabilité financière des systèmes de santé**

Les principaux facteurs déterminant le montant des dépenses dans le domaine de la santé sont le vieillissement de la population, le progrès et l'innovation dans le domaine médical, ainsi que l'attente et les revendications croissantes des patients. La présidence cherchera en particulier à définir le concept de viabilité financière et son contenu et à analyser les ressources disponibles pour le financement des systèmes de santé. Dans le contexte du financement des soins de longue durée, il convient de souligner les pressions dont ceux-ci font l'objet principalement en raison de la demande croissante de prestations de soins de longue durée, liées notamment aux tendances démographiques négatives et au nombre insuffisant de prestataires de ce type de soins médicaux. La conférence à haut niveau qui aura lieu en mai 2009 devrait fournir aux États membres un espace pour partager leurs expériences, échanger des informations et des bonnes pratiques dans le domaine des systèmes de santé et de leur viabilité financière.

### **Santé en ligne et télémédecine**

L'amélioration de la coopération entre les États membres de l'UE et l'amélioration de la qualité des soins de santé fournis grâce à la télémédecine ainsi que le renforcement de l'interopérabilité des systèmes informatisés dans le domaine de la santé constitueront une autre thématique importante de la présidence. L'attention sera portée sur les individus (citoyens en leur qualité de patients et personnel de santé, y compris en considération de leurs interactions réciproques), sur la société (avec une orientation sur l'éducation, la science et la recherche et leur importance pour la *e-santé*) et sur les aspects économiques (en étroite liaison avec la problématique de la viabilité financière). Une conférence ministérielle sur le thème de la *e-santé* sera organisée en février 2009 en collaboration avec la Commission.

### **Le paquet pharmaceutique**

Une réglementation appropriée du marché pharmaceutique peut contribuer de manière décisive au renforcement de la qualité, de la sécurité et de l'efficacité des médicaments, ce qui a un effet notable sur la santé des patients. La présidence est prête à examiner de manière responsable les projets législatifs faisant partie intégrante du *paquet pharmaceutique*. Les projets se concentrent sur trois sujets d'importance : l'amélioration du fonctionnement du système de pharmacovigilance au niveau européen, le renforcement de la chaîne de distribution légale de médicaments contre les médicaments illégaux ou contrefaits, et l'information du public sur les médicaments sur prescription. La présidence soutient les objectifs de l'UE sur le marché pharmaceutique consistant à améliorer et assurer une qualité et une sécurité élevées des médicaments, tout en préservant le rapport entre leur coût et leur efficacité.

## Agriculture et pêche

### **L'avenir de la politique agricole commune et du développement rural**

La présidence poursuivra activement les discussions sur l'avenir de la *politique agricole commune* de l'UE (PAC) après 2013. Elle encouragera la discussion portant sur la recherche des instruments de la future PAC, orientés vers une utilisation non discriminatoire et plus efficace des moyens financiers consacrés et vers un renforcement de la compétitivité des agriculteurs, et visés à jeter les bases du renforcement à long terme des positions de l'agriculture et de l'industrie alimentaire européennes sur un marché mondial ouvert. Ce dossier est également lié à la discussion sur l'avenir des subventions directes et de l'ensemble du premier pilier après 2013. Les débats devraient déboucher sur une égalisation des conditions pour tous les États membres de l'UE, non seulement pour ce qui est du montant des paiements directs, mais aussi pour les modalités mêmes de leur versement, qui devront respecter la diversité des agricultures des différents États membres.

### **La politique de qualité des produits agricoles et alimentaires**

Afin de renforcer la compétitivité de la production européenne, la présidence soutiendra activement la poursuite des débats sur la révision de la politique de qualité des produits agricoles et alimentaires de l'UE. Ces débats devraient déboucher sur l'assurance d'une perspective à long terme pour les produits agricoles et alimentaires de qualité. Cela concerne avant tout la production des produits enregistrés sous une indication géographique protégée et une appellation d'origine protégée. L'accent sera mis sur une communication large et efficace, une simplification des démarches administratives, un raccourcissement des procédures d'enregistrement et d'autres questions essentielles. À ces fins, la présidence organisera une conférence à haut niveau et développera les discussions au sein du Conseil de l'UE.

### **La simplification de la politique agricole commune**

Du point de vue du fonctionnement futur de la PAC et de l'allègement du poids administratif de l'UE, objectif horizontal important, la présidence considère comme l'un des sujets prioritaires celui de la réévaluation de la législation actuelle et de l'amélioration de l'environnement réglementaire dans le domaine agricole. La présidence entend lancer un large débat autour du *rapport attendu de la Commission sur la réalisation des objectifs fixés en matière de régulation simplifiée et améliorée de la législation agricole*. À ce propos, elle s'efforcera aussi de faire adopter des textes législatifs relatifs à la vérification de la fonctionnalité de la PAC et à l'intégration du vin dans l'organisation du marché unique.

### **Le développement rural et la délimitation des zones moins favorisées (LFA)**

Dans le contexte de la politique de développement rural, la présidence tchèque prévoit d'engager une discussion en vue d'une nouvelle délimitation d'« autres zones moins favorisées », cela en liaison avec la communication de la Commission proposée sur ce thème. L'objectif de la présidence est d'initier un débat constructif conduisant à la détermination de procédures et méthodologies uniques pour délimiter ces zones.

### **La politique commune de la pêche (PCP)**

Pour encourager une pêche durable et responsable, la présidence poursuivra l'examen des projets législatifs relatifs aux mesures techniques, aux contrôles de la pêche et aux plans directeurs à long terme

pour les différentes espèces de poissons. La présidence continuera de promouvoir un développement durable de l'aquaculture et fera en sorte que la Commission publie une communication à ce sujet. Au cours de la présidence tchèque sera mené un débat sur la future réforme de la *politique commune de la pêche*, et en particulier sur ses points les plus importants mentionnés dans le *livre vert* de la Commission. Dans le domaine des relations extérieures, la présidence considère qu'il est important que l'UE participe activement aussi bien aux activités des organisations internationales (ONU, FAO, OCDE) qu'à celles des organisations régionales de pêche et vise la réalisation d'avancées vers la conclusion d'un certain nombre d'accords bilatéraux sur la pêche (par exemple avec la Guinée).

### **Autres textes dans le domaine de l'agriculture**

La présidence s'efforcera d'enregistrer des progrès dans les négociations sur le projet de *règlement sur l'information des consommateurs – étiquetage des produits alimentaires*. Dans le dialogue entre les États membres et le Parlement européen, elle s'efforcera de parvenir à l'objectif commun fixé, qui est de permettre aux consommateurs de choisir des denrées alimentaires en toute connaissance de cause et de les utiliser en toute sécurité.

La présidence a l'intention de clôturer les négociations concernant la proposition de *règlement relatif aux statistiques sur les produits phytopharmaceutiques*. L'objectif est de mettre en place des règles équilibrées d'introduction de ces substances sur le marché, pour assurer aussi bien un haut niveau de sécurité et de protection du consommateur qu'un fonctionnement simple du marché intérieur.

La présidence accorde une grande importance au projet de *règlement sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort*. L'objectif de la présidence est d'inclure les améliorations et les simplifications indispensables dans le projet de règlement et d'éclaircir les règles dans ce domaine. La présidence lancera également un débat sur la révision de la législation dans le domaine de la protection des animaux utilisés à des fins de recherche scientifique.

Enfin, la présidence œuvrera également à la préparation d'un projet de *règlement sur la mise en œuvre d'un programme de lutte contre le commerce illégal du bois*. Une attention particulière sera également accordée aux problèmes de la commercialisation du bois dans l'UE. La présidence fera ensuite valoir l'importance du rôle de l'UE dans le contexte international de la sylviculture, notamment dans le cadre du Forum de l'ONU sur les forêts et de la convention internationale sur les bois tropicaux.

## **Culture et audiovisuel**

### **La culture**

La culture est un des éléments essentiels de l'identité des États membres de l'UE. La présidence s'appliquera à la réalisation du programme communautaire Culture, adopté en novembre 2007 suite à une résolution du Conseil, et du *plan de travail 2008-2010 en faveur de la culture*, adopté en mai 2008 par le Conseil. Elle cherchera à favoriser l'accès de la société civile à la culture, notamment en soutenant l'héritage culturel et le tourisme culturel et en favorisant la coopération avec l'éducation artistique et une plus grande mobilité dans le domaine culturel. Dans la continuité de la présidence française, la présidence tchèque se concentrera sur les priorités dans le domaine de la numérisation du contenu culturel pour la période à venir. En mai 2009, elle organisera à Prague une conférence consacrée à la

*Bibliothèque numérique européenne*, aux stratégies nationales des États membres et à d'autres projets réussis de numérisation dans le cadre de l'Union européenne. Dans l'esprit de l'Année européenne de la créativité et de l'innovation 2009, le développement de la créativité et de la culture et les rapports entre celles-ci seront au centre des débats de la conférence ministérielle qui se déroulera en mars 2009 à Prague sous le titre « *Forum pour une Europe créative* ». Cette conférence devrait se concentrer essentiellement sur l'industrie et l'économie créatives, sur les rapports de la société civile avec la créativité et sur la mise en œuvre des stratégies culturelles. Afin de promouvoir et d'encourager un large accès du public au patrimoine culturel, source des valeurs fondamentales de l'UE, la présidence apportera son soutien au projet du *Label « patrimoine européen »*. Elle se penchera ensuite sur l'examen informel d'un large éventail de thèmes liés à la protection des biens culturels. La présidence tchèque accordera également une attention particulière à la problématique des œuvres d'art confisquées aux victimes de l'holocauste.

### **L'audiovisuel**

L'une des tâches de la période contemporaine est de mettre en œuvre la nouvelle *directive « Services de médias audiovisuels »*. La présidence est prête à poursuivre les activités visant à garantir la stabilité juridique de l'environnement dans lequel se développent les nouvelles formes de diffusion des contenus audiovisuels. En mars 2009, la présidence organisera à Prague une conférence destinée à renforcer la prise de conscience des questions liées à l'offre légale de prestations, au piratage et à la publicité. Elle considère l'éducation du public comme l'un des instruments majeurs pour parvenir à ces objectifs.

## **Affaires intérieures**

### **L'utilisation des technologies modernes pour la sécurité et l'utilisation sûre des technologies modernes**

Les liens réciproques qui unissent le monde moderne et son niveau de développement technologique que exige la mise en place d'instruments appropriés pour résoudre les problèmes de sécurité qu'ils amènent. C'est pourquoi l'utilisation des technologies modernes et des réseaux d'information pour la sécurité et leur utilisation sûre constitueront le thème central de la présidence dans ce domaine. Dans le cadre de cette problématique transversale qui, dans une certaine mesure, concerne la majeure partie des dossiers dans les domaines de la justice et des affaires intérieures, la présidence veillera en permanence à trouver un équilibre entre la sécurité et la liberté, la protection des Droits de l'Homme et la vie privée. Les technologies modernes seront le sujet de toute une série de manifestations telles, par exemple, la réunion informelle des ministres chargés de la Justice et des Affaires intérieures ou encore la *conférence sur le cyberterrorisme*.

### **La protection internationale des enfants**

La nécessité de trouver une solution aux risques liés aux technologies modernes et aux réseaux d'information est d'autant plus urgente qu'une proportion importante des utilisateurs est constituée par les enfants et les adolescents. La présidence entend initier une discussion sur les différents aspects de la protection des enfants dans le monde actuel. Dans le cadre de ce thème, elle visera une coopération policière active à l'occasion des recherches d'enfants disparus, une meilleure utilisation du Système d'information Schengen (SIS) dans ce domaine et la lutte conjointe contre les contenus illégaux sur

internet. La présidence tchèque poursuivra l'action de la présidence française et se conformera aux conclusions du Conseil concernant le projet « *Child Alert* ». La protection des enfants fera l'objet d'une réunion informelle à Prague et d'une conférence ministérielle sur le thème « *Internet plus sûr pour les enfants* » et « *Une Europe favorable aux enfants* ».

### **La lutte contre la drogue**

La lutte contre l'usage des drogues est un point d'intérêt traditionnel des États membres de l'UE. Dans ce dossier, la présidence concentrera son attention sur la mise en œuvre du *Plan d'action « drogue » de l'UE (2009-2012)*, sur le problème de la fabrication et de la consommation des amphétamines et sur la coordination des positions en vue d'une démarche unique de l'UE lors des sessions régulières de la Commission des stupéfiants de l'ONU. Au programme de cette session figurera une évaluation de la période de dix ans fixée pour la réalisation des conclusions de la 20<sup>ème</sup> session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies.

### **Une politique migratoire complémentaire et flexible**

La présidence s'engagera fortement en faveur d'une politique migratoire de l'UE où se conjuguant de manière complémentaire les problématiques de l'immigration et de l'asile et l'objectif de maîtriser efficacement les flux migratoires. Les principaux piliers de l'action politique dans ce domaine seront constitués par : l'immigration légale et l'élimination des périodes transitoires en matière de libre circulation de la main d'œuvre, la lutte contre l'immigration clandestine (avec l'objectif de finaliser les négociations sur l'aménagement juridique des sanctions contre les employeurs embauchant des immigrés illégaux), la mise en place d'un système d'asile européen commun, une politique d'intégration des étrangers et de soutien de leur potentiel socioéconomique, le dialogue multiculturel, et une coopération efficace avec les pays tiers. La présidence mettra l'accent sur la dimension orientale et sud-orientale du dialogue et sur la coopération avec les pays tiers dans le cadre de la *Politique européenne de voisinage*. La présidence organisera, en avril 2009, une conférence ministérielle sur le thème « *Construire des partenariats de migration* », à laquelle participeront les États membres de l'UE, les pays de l'espace Schengen et ceux des régions voisines de l'UE à l'Est et au Sud-Est.

### **La protection des frontières, la coopération Schengen et la politique des visas**

La présidence s'emploiera à développer la coopération Schengen et toutes les mesures qui sont liées à la sécurité de l'espace commun. Parmi les priorités, doivent être mentionnées la mise en œuvre de toutes les mesures liées à l'entrée de la Suisse dans l'espace Schengen, à condition que soient remplies les normes Schengen dans les aéroports internationaux, une avancée sensible dans la préparation du *Système d'information Schengen de deuxième génération (SIS II)*, l'adoption du *Code communautaire des visas*, et une évolution dans la discussion sur le projet de cadre juridique pour la création d'une agence pour les systèmes IT à grande capacité. Pour ce qui est de la politique des visas, la présidence visera la mise en place du *Système d'information sur les visas (VIS)*, incluant l'adoption d'un instrument juridique afin qu'il puisse être utilisé dans les représentations étrangères et son accessibilité pour les pays tiers. La présidence s'efforcera de progresser le plus possible dans le domaine du développement des moyens techniques du *VIS* de façon à ce qu'il puisse être mis pleinement en service dès juin 2009 dans le cadre du projet pilote. Pour ce qui est du projet *SIS II*, la présidence cherchera activement à la mise en place d'un mécanisme permanent de coordination, une approche ouverte visant à éliminer à

temps tous les problèmes identifiés, ainsi qu' une réelle avancée globale dans la préparation du lancement du nouveau système. La présidence tchèque s'emploiera à garantir une approche aussi objective que possible lorsque sera engagée l'évaluation Schengen de la Bulgarie et de la Roumanie et lors de la vérification du respect des normes Schengen par les pays du Benelux, la France et l'Allemagne. Le modèle intégré de protection des frontières extérieures de l'UE ainsi que son développement ultérieur par le recours, entre autres, aux technologies modernes, constitueront un autre thème d'actualité. La présidence s'efforcera de trouver un consensus et une approche commune en ce qui concerne la poursuite de l'élaboration d'un modèle équilibré de protection des frontières.

### **La lutte contre le terrorisme et le crime organisé**

Le problème principal en matière de lutte contre le terrorisme reste la radicalisation et le recrutement de nouveaux membres par les groupes terroristes. La présidence concentrera son attention sur l'approfondissement de la coopération avec ses partenaires des Balkans occidentaux. Une rencontre à caractère pratique aura également lieu également avec des représentants de la justice et de la police de cette région, et la seconde étape de l'évaluation de la préparation des États membres à faire face à des attaques terroristes sera en outre poursuivie. La présidence coordonnera la mise en œuvre du *Plan d'action relatif à l'amélioration de la sécurité des explosifs*. L'attention sera portée sur le soutien à la recherche, dans le but de trouver les solutions techniques adaptées. Un autre défi important de la lutte contre le crime organisé est par ailleurs celui de la limitation du trafic des êtres humains. La présidence inscrira son action dans la continuité des activités déjà entreprises par les États membres et de la Commission en ce qui concerne la préparation des mécanismes de collecte des données et d'analyse de la situation actuelle dans le domaine de la lutte contre le trafic des êtres humains, ainsi qu'en matière de prévention du trafic des êtres humains et des programmes de soins destinés aux victimes de ces actes criminels. La présidence est consciente de la nécessité d'améliorer les capacités de l'Europe à faire face aux menaces cybernétiques. Un renforcement de la coopération dans le domaine de la recherche-développement et la coordination des positions de l'UE vis-à-vis des contenus nocifs sur les serveurs de pays tiers seront donc envisagés. Enfin, les négociations sur la décision-cadre relative à l'utilisation des dossiers passagers (PNR) à des fins répressives se poursuivront.

### **La coopération policière et douanière**

La présidence se concentrera sur la protection internationale des enfants, et plus concrètement cherchera à assurer un *Internet plus sûr pour les enfants*. Cette priorité empiète sur d'autres domaines de la coopération et peut être perçue comme faisant partie de la lutte contre la criminalité informatique. Dans la continuité de l'action de la présidence française, la présidence tchèque poursuivra l'élaboration d'un nouveau manuel électronique destiné aux policiers. La présidence soutiendra ensuite activement l'approfondissement de la coopération internationale en matière de formation et d'entraînement des policiers. Dans le cadre de l'agence européenne CEPOL, elle apportera son plein soutien à la finalisation et la mise en œuvre des programmes communs de formation.

### **Les relations extérieures**

Dans le cadre de l'agenda des relations extérieures de la réunion du Conseil des ministres chargés de la Justice et des Affaires intérieures, la présidence s'emploiera à ce que les initiatives déjà en cours soient mises en œuvre. Pour obtenir des succès dans les domaines de la justice et des affaires intérieures, il est

important de développer avec les pays tiers et les organisations internationales une coopération que la présidence encouragera activement. Elle ne se contentera pas de promouvoir une coopération avec les pays candidats à l'adhésion ou les pays ayant une perspective européenne (Balkans occidentaux, et en particulier la Croatie), mais poursuivra aussi les négociations menées en vue du renforcement de la coopération avec les États du volet Sud et Sud-Est de la *Politique européenne de voisinage*. Une attention particulière sera accordée au processus de réalisation et d'évaluation des critères fixés aux pays des Balkans occidentaux par les feuilles de route, en vue de parvenir à une suppression des visas. L'accent sera en outre mis sur les relations avec les partenaires stratégiques de l'UE que sont les États-Unis et la Fédération de Russie dans les domaines de la justice et des affaires intérieures (JAI).

### **Le nouveau programme pluriannuel dans les domaines de la justice et des affaires intérieures**

En 2009 s'achèvera la période de cinq ans du programme de La Haye. Un nouveau programme pluriannuel devrait être adopté, reflétant les problèmes actuels et futurs dans les domaines de la justice et des affaires intérieures, la nouvelle situation de l'Union européenne après son élargissement à vingt-sept États membres, et le cas échéant l'entrée en vigueur du *traité de Lisbonne*. La Commission prévoit de présenter son projet de nouveau programme pluriannuel en mai 2009. La présidence s'efforcera de participer activement à la préparation de ce document stratégique, en se basant, pour ce qui est de son contenu, sur les résultats des travaux du *groupe « futur »*.

## Justice

### **La coopération judiciaire en matière pénale**

Dans le domaine pénal, la présidence tchèque voudrait œuvrer à l'adoption de dispositions ayant une valeur ajoutée et indispensables sur le plan pratique. Dans ce sens, elle prépare la présentation d'une initiative visant à régler les conflits de compétence susceptibles de survenir dans le cadre des procédures pénales. L'objectif de ce projet de décision cadre est de créer un mécanisme fondé sur les échanges d'informations relatifs aux procédures pénales en cours, qui devrait permettre d'éviter ou de régler les conflits de compétence entre les États membres.

Un autre thème tout aussi important de la présidence tchèque sera celui du bilan global de la 4<sup>ème</sup> étape d'évaluations mutuelles de la mise en pratique du *mandat d'arrêt européen*. La présidence est prête à examiner le rapport final d'évaluation qui devrait clore le processus, poursuivi sur plusieurs années, d'évaluations mutuelle. Sera ensuite examiné le mandat de l'UE en vue des négociations avec le Japon dans le but de parvenir à un accord sur une assistance juridique dans les affaires pénales entre le Japon et l'UE.

En matière de droit pénal matériel, la présidence poursuivra l'examen de la directive relative à la pollution causée par les navires concernant l'introduction de sanctions en cas d'infractions de pollution, qui doit assurer une protection plus efficace des mers contre leur pollution par le transport maritime. Sous la présidence tchèque sera par ailleurs proposée une initiative de la Commission portant sur la révision de la décision-cadre relative à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et la pédopornographie et la révision de la décision-cadre relative à la lutte contre la traite des êtres humains. La présidence est prête à engager activement la discussion sur les deux projets mentionnés dont

l'objectif est de contribuer à garantir des normes élevées de protection contre ces graves formes de criminalité. Dans le cadre de l'agenda en matière de droit pénal, la présidence tchèque prépare également une conférence relative à la protection des victimes vulnérables et à leur statut dans la procédure pénale, et qui se tiendra mi-mars 2009.

### **La coopération judiciaire en matière civile**

La présidence poursuivra les travaux entrepris dans le sens de l'amélioration de la coopération judiciaire en matière civile en vue d'assurer une plus grande sécurité juridique aux citoyens des États membres de l'UE voyageant ou exerçant une activité dans d'autres États. Le début des travaux sur le projet de *règlement en matière d'héritage et de successions*, auquel sera également consacrée une conférence internationale organisée en avril 2009 en coopération avec l'*Académie de droit européen (ERA)*, sera aussi au centre de l'attention. La présidence engagera un débat sur le *rapport sur l'application du règlement Bruxelles I* et initiera aussi l'examen du mécanisme régissant la négociation et la conclusion d'accords bilatéraux avec des pays tiers dans le domaine de la justice civile. La présidence poursuivra aussi les négociations sur le *cadre commun de référence pour le droit européen des contrats* qui devrait servir à l'avenir de manuel non contraignant définissant les concepts juridiques, les principes de base et les règles modèles du droit contractuel. La présidence, dans le cadre de l'agenda des questions courantes, se penchera sur le niveau de préparation des États membres et de la Communauté à adopter certaines conventions internationales négociées dans le cadre de la *Conférence de La Haye sur le droit international privé* ou du Conseil européen.

### **La justice en ligne**

La présidence tchèque salue les progrès obtenus en matière d'introduction de l'*e-justice* sous les présidences qui l'ont précédée. Elle considère comme particulièrement précieux le *plan d'action sur l'e-justice au niveau européen*, qui définit la structure et le partage des rôles entre les États membres et la Commission en ce qui concerne la réalisation des projets. La présidence tchèque soutiendra activement la poursuite du développement du site européen *e-Justice*, en tant que point d'accès juridique unique pour les citoyens de l'UE. La présidence formulera, à ces fins, quelques agendas partiels qui respecteront la continuité des travaux déjà réalisés. Dans le cadre de l'amélioration de la qualité du site européen *e-Justice*, elle œuvrera essentiellement à l'extension des projets pilotes actuels comme, par exemple, le projet de registres d'insolvabilité intégrés, ou à l'introduction de nouvelles applications d'intégration dans la structure du futur portail européen (par exemple, la base de données des interprètes et traducteurs dans les États membres de l'UE). Un autre domaine type sera le soutien à l'utilisation transfrontalière des vidéoconférences, en créant une application pour la réservation de créneaux temporels pour ce genre de conférences. En février, la présidence tchèque organisera une conférence au niveau ministériel sur le thème de l'*e-justice*.

## **Relations extérieures**

### **Le partenariat oriental**

Conformément aux relations historiques et aux défis actuels, le renforcement de la coopération entre l'UE et les États de l'Europe orientale et du Caucase du Sud constituera une priorité de la présidence. Les thèmes clés seront l'approfondissement du partenariat énergétique, économique, commercial et

environnemental, le respect des libertés et droits fondamentaux, le soutien des processus de démocratisation et de transformation, la simplification de la mobilité et de la gestion de l'immigration, le soutien des contacts réciproques à différents niveaux et la coopération politique ainsi qu'en matière de sécurité. Le trait fondamental de la présidence sera une approche différenciée et individuelle de ces pays à l'aide des instruments disponibles de l'UE.

La présidence soutient pleinement l'approfondissement de la *Politique européenne de voisinage*, et c'est pourquoi elle s'efforcera de mettre en place de façon résolue le *Partenariat oriental* avec pour objectif de parvenir à un équilibre entre les différents partenariats géographiques de l'UE. Le *Partenariat oriental* constituera une nouvelle politique cohérente et renforcée de l'UE en direction de l'Est, dont l'articulation claire et ambitieuse est indispensable. Les récents événements en Géorgie ont d'ailleurs suffisamment démontré la nécessité de faire valoir la coopération régionale et de renforcer les relations réciproques de l'UE avec ses voisins orientaux. La présidence organisera le sommet inaugural du *Partenariat oriental* auquel seront conviés les chefs des États membres de l'UE et six États partenaires de l'Europe orientale (l'intégration de la Biélorussie au *Partenariat oriental* et sa participation au sommet inaugural dépendront des démarches du gouvernement biélorusse).

Au niveau des relations bilatérales comptent parmi les priorités principales la poursuite des négociations avec l'Ukraine pour un nouvel accord approfondi et l'ouverture des négociations sur un nouvel accord avec la Moldavie. La présidence entend se consacrer non moins intensivement à la Géorgie, à l'Azerbaïdjan et à l'Arménie et travailler à la conclusion de nouveaux accords renforcés, à l'approfondissement des relations et de la collaboration dans le cadre de la *Politique européenne de voisinage* et du *Partenariat oriental*. La présidence suivra l'évolution de la situation dans le Caucase du Sud et les progrès de la mise en œuvre des accords conclus afin d'assurer la sécurité et la stabilité de la région. Elle accordera une attention accrue également au processus de règlement du conflit géorgien dans le respect du principe de souveraineté et d'intégrité territoriale de la Géorgie. La présidence soutiendra également le développement progressif des relations UE – Biélorussie, l'ouverture d'un dialogue constructif avec ce dernier et se consacrera au soutien de la société civile en Biélorussie.

### **Les relations UE - Russie**

Le dialogue avec la Russie se poursuivra durant la présidence tchèque. Le sommet régulier UE - Russie aura lieu, tout comme les réunions du *Conseil de partenariat permanent entre l'Union européenne et la Russie* dans diverses formations, et, conformément aux conclusions du sommet UE - Russie de Nice de novembre 2008, la présidence poursuivra les négociations relatives à un nouvel accord de partenariat et de coopération avec la Russie. Les résultats de la révision des relations UE - Russie devraient se refléter dans ces négociations. Eu égard à la réaction disproportionnée de la Russie lors du conflit en Géorgie, qui a confirmé la nécessité de comprendre son évolution intérieure, ses intérêts et son orientation, la présidence tchèque s'emploiera à collaborer avec des experts sur la politique russe à travers l'UE. Son résultat devrait être l'identification d'une base commune pour la politique à l'égard de la Russie permettant ensuite des approches plus cohérentes de l'UE envers celle-ci. Le maintien de l'unité de l'UE et sa capacité à parler d'une seule voix sont la clé de la relation UE - Russie. La garantie d'un approvisionnement stable et prévisible de l'UE en énergie et la sécurité énergétique constituent des

thèmes importants dans la relation envers la Russie et les pays inclus dans le *Partenariat oriental*. La sécurité énergétique sera d'ailleurs une des priorités principales de la présidence tchèque.

### **Les relations transatlantiques**

La présidence tchèque aspirera à la poursuite de l'approfondissement de la coopération transatlantique. Les défis mondiaux actuels, qu'ils concernent la sécurité, le développement et les actions humanitaires, les Droits de l'Homme, l'économie, l'énergie ou l'environnement lui donnent un sens accru. La présidence renforcera la coopération bilatérale et travaillera à la suppression des barrières subsistantes. Elle s'orientera également vers le renforcement de la coopération entre l'UE et les États-Unis dans les pays tiers. Dans le cadre du dialogue transatlantique, la présidence tchèque s'est fixé les priorités suivantes : le multilatéralisme, le processus de paix au Proche-Orient, l'Afghanistan/Pakistan et les relations avec la Russie. Le sommet UE - États-Unis, auquel prendra part la nouvelle administration américaine, sera l'occasion de débattre de toute une série de dossiers et de réfléchir à la forme des relations bilatérales. En ce qui concerne les relations avec le Canada, la présidence mettra l'accent sur le renforcement des relations économiques qui seront l'objectif du sommet UE - Canada. Dans le cadre de la PESC, la présidence soutiendra une coopération efficace entre l'UE et l'OTAN, notamment dans le domaine de l'élaboration et du développement des capacités militaires, de leur complémentarité et de leur intervention éventuelle dans les opérations internationales. La présidence s'emploiera à ce que la coopération des deux organisations repose sur une coopération systématique, et complémentaire dans le développement des capacités militaires ainsi que non militaires.

### **Le développement des relations avec les pays méditerranéens**

Dans le domaine de la coopération avec les États méditerranéens, la présidence tchèque inscrira son action dans la continuité de la présidence française, et ce en élevant les relations bilatérales dans le cadre de la *Politique européenne de voisinage* sur la base du principe de différenciation, en priorité avec les pays qui respectent les engagements conclus avec l'UE dans le cadre de cet instrument politique des relations extérieures de l'UE. Étant donné l'arrivée à terme de la validité du *plan d'action UE - Israël* en avril 2009, la présidence se consacrera à la préparation d'un nouveau document qui soulignerait la position d'Israël en tant que partenaire de l'UE. Le processus de paix au Proche-Orient restera un sujet d'intérêt permanent de l'UE. Dans cette optique, l'accent sera mis sur le soutien du processus de négociation en coordination avec les membres du Quartet, le respect du droit international et des normes des Droits de l'Homme.

### **Les autres régions**

Les relations importantes de l'UE avec les États d'Asie et du Pacifique, d'Amérique latine et d'Afrique ne doivent pas être oubliées. Au cours de la présidence, de nombreuses négociations seront menées avec ces pays, y compris au plus haut niveau. Seront particulièrement importantes pour les intérêts de l'Union européenne les discussions avec les plus hauts représentants du Japon et de la République de Corée, la tenue de la réunion ministérielle UE - Groupe de Rio à Prague et les réunions ministérielles UE - ASEAN et ASEM.

### **La politique européenne de sécurité et de défense (PESD)**

L'importance mondiale de l'UE et sa coresponsabilité dans le règlement des questions clés concernant la sécurité réclament des capacités et des instruments adéquats. La présidence soutiendra le développement des capacités civiles et militaires de l'UE de manière à ce que chacun de ses engagements dans le monde se caractérise par une valeur ajoutée correspondante. Pour le développement des capacités civiles de la PESD, la présidence se consacrera au respect de *l'objectif global civil 2010*. Dans le domaine des capacités militaires, elle poursuivra le processus fixé par *l'objectif global 2010* et la réalisation et l'évaluation du *Plan de développement des capacités (CDP)*. Elle portera parallèlement une attention particulière à la réalisation de projets concrets (par exemple les hélicoptères et la flotte européenne de transport aérien). Dans le cadre des opérations de la PESD, la présidence insistera sur l'engagement dans l'Ouest des Balkans, dans l'espace post-soviétique ou au Proche-Orient. Au niveau stratégique et au niveau du développement des capacités, la présidence soutiendra la coopération entre l'UE et l'OTAN et leur action commune et effective dans les opérations de gestion de crise sur le même territoire. En outre, la présidence orientera ses efforts sur l'harmonisation des processus de planification en matière de défense. Dans le cadre des relations UE - ONU, la présidence se consacrera à l'application de la déclaration commune de coopération des deux organisations dans le domaine de la prévention des crises et de la maîtrise des conflits. La présidence poursuivra l'actualisation de la *Stratégie européenne de sécurité* avec l'objectif que celle-ci reflète pleinement le caractère des menaces et des risques actuels. Elle soutiendra également l'action de l'Agence européenne de défense, notamment ses efforts pour développer les petites et moyennes entreprises de telle manière à ce qu'un arrêt momentané du potentiel de production d'armement à l'échelle nationale et européenne ne se produise pas. Elle soutiendra parallèlement les processus actuellement en cours dans l'UE et à l'ONU dont l'objectif est de mettre au point des règles générales obligatoires dans le domaine du commerce des armes. La présidence considère comme important de développer les activités de l'UE dans le cadre de la formation qualifiée qui sera orientée vers l'approfondissement de l'initiative visant à organiser des séjours d'études et d'échanges des jeunes officiers, inspirée du programme *Erasmus*, et vers le domaine de l'armement.

### **La lutte contre la prolifération des armes de destruction massive**

La présidence se basera sur la *stratégie de l'UE contre la prolifération des armes de destruction massive* et se consacrera aux risques croissants de développement, de prolifération et d'emploi de ces armes. Ces orientations seront concrétisées dans le *Plan d'action de l'UE contre la prolifération des armes de destruction massive*. La présidence s'emploiera au déroulement fructueux du 3<sup>e</sup> comité préparatoire de la *Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires*. Sur le terrain de l'Agence internationale de l'énergie atomique, elle ébauchera un engagement financier de l'UE dans le projet d'une banque internationale de combustible nucléaire avec l'objectif d'empêcher la diffusion de matériaux et de technologies nucléaires à des utilisateurs non autorisés. L'accent sera également mis sur la progression dans le processus de ratification du *Traité d'interdiction complète des essais nucléaires*. La présidence se consacrera enfin au respect du *Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques*.

## Les Droits de l'Homme et la politique de transformation

En tenant compte de sa propre expérience de transition démocratique et en ayant conscience de l'importance de l'aide à la transformation, la présidence s'emploiera à ce que la politique de l'UE dans ce domaine repose davantage sur les réels besoins des pays en question. La présidence s'attachera à augmenter la consistance et la lisibilité de l'action de l'UE, concrètement en renforçant l'interpénétration des mécanismes et des instruments existants de l'UE. Le soutien aux défenseurs des Droits de l'Homme bénéficiera d'une attention primordiale. L'objectif de la présidence sera d'améliorer la coopération et le partenariat des institutions de l'UE avec les organisations non-gouvernementales et de contribuer à une plus grande effectivité des instruments financiers adéquats de l'UE. *L'évaluation de l'Instrument européen pour la démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH)* renouvelé aura d'ailleurs lieu justement en 2009.

## La coopération au développement et l'aide humanitaire

Pour la coopération au développement, la présidence poursuivra la mise en œuvre des engagements et des stratégies de l'UE, notamment du *Consensus européen pour le développement* et du *Code de conduite de l'UE sur la complémentarité et la division du travail dans la politique de développement*. À côté des questions du financement du développement, y compris celles relatives aux conséquences de la crise économique actuelle sur les pays en développement, la présidence mettra l'accent sur l'efficacité de la coopération au développement et le renforcement d'une bonne administration dans les pays en développement. Parmi les priorités sectorielles figurera la garantie des sources d'énergie renouvelables à l'échelle locale dans les pays en développement. La présidence veillera à la mise en œuvre pratique de la *stratégie commune EU-Afrique*. Elle entend toutefois souligner également l'équilibre géographique dans les relations de l'UE avec les autres régions. L'accent sera donc mis aussi sur les régions du Sud-Est et de l'Est de l'Europe conformément aux priorités de la présidence dans le domaine des relations extérieures. La présidence poursuivra les efforts entrepris pour une plus grande interpénétration de l'aide humanitaire et de l'aide au développement, tout comme pour l'interpénétration de la politique de développement avec les autres politiques dans le cadre de l'UE (commerce, sécurité, immigration, etc.).

## Politique commerciale commune

### La politique commerciale

L'UE fait partie intégrante d'un monde global caractérisé par les relations et les connexions. Elle n'a jamais été et n'est pas un joueur isolé dans le champ de la politique commerciale. Dans les domaines les plus divers, depuis l'emploi ou le niveau de vie jusqu'au développement ou la sécurité, les objectifs intérieurs de l'UE sont liés dans une grande mesure aux opportunités des acteurs économiques européens à s'affirmer à l'extérieur des frontières de l'UE. La présidence tchèque est consciente de cette réalité et contribuera activement à l'ouverture de nouveaux marchés aux produits, services et investissements de l'UE par l'intermédiaire du renforcement de la dimension extérieure de la *stratégie de Lisbonne*. Le marché libre est l'un des instruments de solution à la crise actuelle. C'est pourquoi la présidence tchèque soutiendra la libéralisation et réduira les tendances protectionnistes.

### Le système commercial multilatéral

L'*Organisation mondiale du commerce* (OMC) est à la fois un forum et un moyen de faire valoir ces objectifs à un niveau multilatéral. La présidence tchèque accorde une grande importance à la réussite du

*Programme de Doha pour le développement (PDD)*. Le *PDD* représente la volonté de parvenir à une libéralisation transparente du commerce à un niveau multilatéral, qui apportera des avantages à long terme. Malgré l'échec des négociations lié au fait que les parties ne sont pas parvenues à un accord final avant la fin de l'année dernière, la présidence s'efforcera de ré-ouvrir le plus tôt le débat possible et soutiendra la tenue de négociations intenses dans le cadre des autres dossiers de l'OMC, en particulier dans le domaine des services et des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC). Dans ce contexte, la présidence tchèque mettrait en avant de nouveaux thèmes qu'il conviendrait de discuter dans un horizon à long terme. La présidence soutient le développement le plus large possible du système commercial multilatéral. C'est pour cette raison qu'elle poursuivra le processus d'élargissement de la base des membres de l'OMC.

### **Les relations commerciales bilatérales**

Comme complément approprié aux négociations multilatérales sur la libéralisation du commerce, la présidence tchèque soutiendra et développera toutes les négociations en cours et planifiées relatives aux accords de libre échange et au renforcement des relations commerciales de l'UE avec les pays tiers. Elle s'efforcera aussi de trouver de nouvelles opportunités commerciales pour les entreprises de l'UE et de supprimer les obstacles sur les marchés des pays tiers. Elle accorde une attention particulière à la discussion portant sur la direction future de la politique commerciale commune à l'égard des pays développés, notamment le dialogue économique transatlantique avec les États-Unis et le renforcement des relations commerciales avec le Canada. La présidence se consacrera également à la conclusion de l'accord de libre échange avec la République de Corée. Dans le cadre du *Partenariat oriental*, la présidence tchèque se concentrera sur la possibilité d'approfondir les relations commerciales et économiques bilatérales de l'UE avec les différents pays.

### **L'élimination des obstacles commerciaux**

L'ouverture, la non-discrimination et la libéralisation des relations commerciales sont les principaux objectifs désignés par la présidence tchèque dans le cadre de la stratégie commerciale pour une *Europe globale (Global Europe)*. La présidence s'emploiera le plus possible à remplir et à respecter les règles internationales du commerce et à intégrer progressivement les pays en développement au commerce international.

À l'égard des pays tiers, la présidence tchèque s'efforcera de parvenir à une large mise en œuvre de la *stratégie révisée d'accès aux marchés (Market Access Strategy)*. Le soutien du partenariat des organes de la Commission, de la diplomatie économique des États membres et de la sphère des entreprises dans le processus de monitoring effectif et de suppression efficace des barrières au commerce sera également important, car il n'est pas possible d'assurer l'accès au marché uniquement à l'aide d'instruments passifs, mais au contraire il convient d'être actif pour y accéder.

La présidence tchèque se consacrera en outre au débat relatif au fonctionnement du système des instruments de défense commerciale (*Trade Defence Instruments*) avec pour objectif de les moderniser afin qu'ils respectent pleinement les intérêts économiques des États membres de l'UE.

Une composante importante pour la formation de conditions concurrentielles équilibrées est celle des droits de propriété intellectuelle. La présidence tchèque soutiendra les avancées dans toutes les

négociations ayant pour objectif de faire valoir leur plus grande protection et leur exigibilité. De ce point de vue, la présidence tchèque considère les négociations portant sur l'*Accord commercial anti-contrefaçon* (ACAC) comme très importantes.